Observatoire Régional de la Santé

LES **UNITES SANITAIRES EN MILIEU PENITENTIAIRE** (USMP) DE NOUVELLE-AQUITAINE EN 2019 :

Volets somatique et psychiatrique

Rapport 150 – Décembre 2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

LES **UNITES SANITAIRES EN MILIEU PENITENTIAIRE** (USMP) DE NOUVELLE-AQUITAINE EN 2019 :

Volets somatique et psychiatrique

Une étude financée par

L'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine

Réalisée par l'ORS Nouvelle-Aquitaine

Béatrice BOUFFARD, Julien GIRAUD

Remerciements

Nous remercions l'ensemble des professionnels des USMP mobilisés pour avoir renseigner leur rapport d'activités

sommaire

CONTEXTE 9

I. OBJECTIFS ET MÉTHODES 11

A. OBJECTIFS 11

B. MÉTHODES 11

II. LES USMP DE NOUVELLE-AQUITAINE : VOLET SOMATIQUE 13

A. 20 UNITES INSTALLEES DANS 20 ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES 13

1. 18 CH chargés des soins somatiques en établissements pénitentiaires 13

B. L'ORGANISATION ET LES ACTIVITES DES USMP SOMATIQUES 15

1. Une présence de l'USMP tous les jours 15

2. 3,1 ETP pour 100 personnes détenues hébergées 16

3. Les équipements médicaux intégralement installés hormis les fauteuils dentaires .. 17

4. Les missions de prévention intégrées dans l'activité des USMP 19

C. LA FILE ACTIVE ET LES CONSULTATIONS DES USMP SOMATIQUES 20

1. 11 017 PERSONNES DETENUES VUES AU MOINS UNE FOIS EN 2019 PAR LES USMP SOMATIQUES 20

2. Un taux de non-réalisation de consultations programmées de 5,5 % 21

3. Le dépistage, mission centrale des USMP somatiques 22

4. Près d'un millier de demandes d'extractions en urgence en 2019 22

5. Plus d'un quart des extractions non réalisées à l'initiative des personnes détenues . 23

6. Plus de 8 % des détenus vus par les USMP somatiques sous traitement de substitution aux opiacés 23

7. 179 patients (vus par 18 USMP « somatiques ») nécessitant une suspension de peine et 53 une libération conditionnelle pour raisons médicales 24

III. LES USMP DE NOUVELLE-AQUITAINE : VOLET PSYCHIATRIQUE 25

A. 20 UNITES INSTALLEES DANS 20 ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES 25

1. 16 CH chargés des soins psychiatriques en établissements pénitentiaires 25

B. L'ORGANISATION ET LES ACTIVITES DES USMP PSYCHIATRIQUES 26

1. Une présence de l'USMP tous les jours 26

2. 1,7 ETP pour 100 personnes détenues hébergées 27

3. Les outils numériques inégalement installés dans les USMP psychiatriques 29

4. Les missions de prévention intégrées dans l'activité des USMP 29

5. Des sessions de formation associant personnels soignants et pénitentiaires 30

D. LES FILES ACTIVES ET LES CONSULTATIONS DES USMP PSYCHIATRIQUES 30

1. 9 439 PERSONNES DETENUES VUES AU MOINS UNE FOIS EN 2019 PAR LES PROFESSIONNELS DES USMP PSYCHIATRIQUES 30

2. Peu d'activités de groupe et d'hôpital de jour 32

3. 159 personnes détenues hospitalisées en secteur de psychiatrie, 185 en unité hospitalisation spécialement aménagées (UHSA) et 15 en unités pour malades difficiles (UMD) 33

SIGLES 34

ANNEXES 35

ANNEXE 1 : DISPOSITIF D'HOSPITALISATION 35

ANNEXE 2 : TABLEAUX DE RESULTATS PAR ETABLISSEMENT PENITENTIAIRE PAR USMP 35

INDEX DES GRAPHIQUES

Graph. 1. Nombre d'ETP rémunérés des USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine pour 100 personnes détenues hébergées, selon le type d'établissement pénitentiaire, en 2019 (en %) 16
Graph. 2. Répartition des ETP des USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine selon la composition des équipes fin 2019 (%) 17
Graph. 3. Nombre de patients des USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine* en 2019 20
Graph. 4. Nombre annuel moyen de consultations médicales par patient vu au moins une fois par les USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine* en 2019 21
Graph. 5. Nombre de consultations et d'actes dentaires des USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine en 2019 21
Graph. 6. Nombre d'ETP rémunérés des USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine* pour 100 personnes détenues hébergées en 2019 (en %) 27
Graph. 7. Nombre de patients des USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine* en 2019 (n=17) 31
Graph. 8. Répartition des consultations des USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine* selon le type de consultations en 2019 (n=17) 32
Graph. 9. Nombre annuel moyen de consultations* et actes infirmiers par patient vu au moins une fois par les USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine** en 2019 (n=17) 32

INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1. Etablissements hospitaliers de rattachement des USMP de Nouvelle-Aquitaine en 2019 14
Tableau 2. Organisation des USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine pour assurer l'activité de soins et la permanence des soins en 2019 15
Tableau 3. Nombre d'USMP de Nouvelle-Aquitaine « somatiques » disposant de différents équipements médicaux en 2019 17
Tableau 4. Nombre d'USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine disposant de différents outils et accès numériques en 2019 18
Tableau 5. Nombre d'USMP de Nouvelle-Aquitaine selon les liens établis entre les domaines somatique et psychiatrique en 2019 18
Tableau 6. Accès des USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine au système d'information de l'administration pénitentiaire GENESIS en 2019 19
Tableau 7. Mise en œuvre de l'activité de prévention au sein des USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine en 2019 19
Tableau 8. Mise en œuvre d'actions de prévention au sein des USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine en 2019 19

Tableau 9. File active et consultations médicales des USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine en 2019 20
Tableau 10. Nombre de tests réalisés au cours de l'année par les USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine* en 2019.....22
Tableau 11. Nombre d'extractions en urgence ou programmées demandées par les USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine et proportion de celles effectivement réalisées en 2019.....22
Tableau 12. Nombre et proportion d'extractions non réalisées selon l'origine du refus, dans les USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine* en 2019.....23
Tableau 13. Nombre et % de personnes vues par les USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine* bénéficiant d'un traitement de substitution aux opiacés et au tabac en 2019.....24
Tableau 14. Nombre de demandes et d'accords de suspension de peine et de libérations conditionnelles pour raisons de santé, enregistrées par les USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine* en 2019.....24
Tableau 15. Etablissements hospitaliers de rattachement des USMP de Nouvelle-Aquitaine en 2019.....25
Tableau 16. Organisation des USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine* pour assurer l'activité de soins et la permanence des soins en 2019 (n=17).....26
Tableau 17. Organisation des ETP des USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine* selon la composition des équipes, fin 2019 (n=17).....28
Tableau 18. Nombre d'USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine* accueillant des interventions extérieures en 2019 (n=17).....28
Tableau 19. Nombre d'USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine* disposant de différents outils et accès numériques en 2019 (n=17).....29
Tableau 20. Nombre d'USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine* selon l'accès au système d'information de l'administration pénitentiaire GENESIS en 2019 (n=17).....29
Tableau 21. Mise en œuvre d'actions de prévention par les USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine* en 2019 (n=17).....30
Tableau 22. Mise en œuvre d'actions de formation par les USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine* en 2019 (n=17).....30
Tableau 23. Nombre de patients vus par les USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine, nombre de consultations et nombre moyen de consultations par patient vu en 2019 (n=17).....31
Tableau 24. Nombre d'USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine ayant procédé à des hospitalisations à temps complet de personnes détenues, en secteur de psychiatrie générale ou en USHA en 2019.....33

INDEX DES FIGURES

Fig. 1. Carte de localisation des centres pénitentiaires où sont installées les USMP de Nouvelle-Aquitaine 12

CONTEXTE

La loi n° 94-43 du 18 janvier 1994 relative à la santé publique et à la protection sociale et son décret d'application n° 98-1099 du 8 décembre 1998 régissent l'organisation des soins en faveur des personnes incarcérées, mission assurée par le service public hospitalier (SPH) pour leur prise en charge sanitaire. L'instruction ministérielle n°DGS/SP/DGOS/DSS/DGCS/DAP/DPJJ/2017/345 du 19 décembre 2017 relative à la publication du guide méthodologique pour la prise en charge sanitaire des personnes placées sous-main de justice[1] en précise certains points.
Le dispositif de soins en milieu pénitentiaire doit garantir un accès à une qualité et une continuité de soins équivalentes à celles de la population générale, tout en permettant une offre de soins spécifique et adaptée aux besoins. Les agences régionales de santé (ARS) sont chargées d'évaluer les besoins sanitaires des personnes détenues, définir et réguler l'offre de soins et de prévention en milieu pénitentiaire.
L'offre de soins et l'organisation de la prise en charge sanitaire des personnes détenues sont proposées par les unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP), directement implantées au sein des établissements pénitentiaires. Tout établissement pénitentiaire est ainsi lié à un établissement hospitalier. Les USMP constituent des services « déportés » de ces établissements hospitaliers. Si l'établissement de rattachement de l'USMP n'a pas d'activité de psychiatrie, l'intervention d'un établissement psychiatrique est déterminée par le directeur général de l'ARS.
Les missions principales du service public hospitalier en faveur de la population incarcérée sont les suivantes :

- Permettre l'accès à des soins de qualité équivalents à ceux offerts en population générale,
- Assurer les repérages et dépistages des personnes,
- Garantir la continuité des soins,
- Garantir la permanence des soins en dehors des heures d'ouverture de l'USMP,
- Coordonner les actions de prévention (primaire/secondaire/tertiaire), en incluant l'éducation à la santé et la réduction des risques,
- Contribuer à la prévention du suicide.

Ainsi, le dispositif de soins somatiques assure l'ensemble des consultations de médecine générale et de spécialités, dont les consultations dentaires et les prestations pouvant découler de celles-ci (prescription de prothèses, etc.). Ce dispositif assure les repérages et dépistages des personnes détenues à leur arrivée en établissement pénitentiaire, la permanence et la continuité des soins. Il coordonne les actions de prévention.

L'organisation des soins repose sur deux dispositifs, l'un pour les soins somatiques, l'autre pour les soins psychiatriques. Chacun est décliné en trois niveaux de prise en charge. Certaines missions sont toutefois communes, notamment les actions d'éducation et de prévention et la continuité des soins à la sortie.

- Le niveau 1 est réalisé au sein des USMP et regroupe des soins ambulatoires sous la forme de consultations, prestations et activités, y compris dans les centres d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP).
- Le niveau 2 regroupe les soins nécessitant une prise en charge à temps partiel (hôpital de jour en psychiatrie et chambres sécurisées). Les soins somatiques de niveau 2 sont réalisés au sein de l'établissement hospitalier de rattachement. En revanche, les soins psychiatriques sont réalisés principalement au sein des USMP porteuses de services médico-psychologiques régionaux (26 SMPR). Les USMP non dotées de SMPR sont aussi incitées à développer ces prises en charge.

[1] Prise en charge sanitaire des personnes placées sous-main de justice, Guide méthodologique. Ministère de la Justice, Paris, 2017 et Ministère des Solidarités et de la Santé, Paris. 2017. 453 p.

- Le niveau 3 regroupe les soins nécessitant une hospitalisation à temps complet. Les soins somatiques sont réalisés dans les établissements de santé (chambres sécurisées, unités hospitalières sécurisées interrégionales – UHSI – et établissement public de santé national de Fresnes – EPSNF). Quant aux soins psychiatriques, ils sont assurés par les unités hospitalières spécialement aménagées (UHSA) et les établissements de santé autorisés en psychiatrie.

À la demande et avec le financement de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine, ce document présente l'analyse des rapports d'activité des USMP somatiques enregistrés par les équipes sur la plateforme Piramig (pilotage des rapports d'activité des missions d'intérêt général) du ministère en charge de la santé.

Source : Les dispositifs de prise en charge des personnes placées sous-main de justice. Caroline Frizon, Virginie Bonfils, Chargées de mission organisation des soins aux personnes détenues, Direction générale de l'offre de soins, ministère des Solidarités et de la Santé. adsp n° 104 septembre 2018.

I. OBJECTIFS ET MÉTHODES

A. OBJECTIFS

L'objectif de l'exploitation est de décrire les structures et leurs activités tel que prévu dans le rapport d'activité standardisé. Cette description permet notamment de situer géographiquement les structures, de connaître leur organisation, les caractéristiques de la file active et de la prise en charge, les activités principales et les équipes. Le volet relatif aux données budgétaires et financières est exclu de l'étude.

B. MÉTHODES

L'ARS a obtenu les données de la région Nouvelle-Aquitaine sur la plateforme Piramig, dont la gestion technique est assurée par l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (Atih), et transmis les données à l'ORS.

L'ORS réalise une étude systématique de la qualité des données recueillies et présente les résultats à l'échelle de la région.

Taux de recueil

Les 20 USMP somatiques ont répondu à la totalité des items du questionnaire.

Parmi les 20 USMP que compte la région Nouvelle-Aquitaine, 16 ont répondu à la totalité des items du questionnaire relatif au Volet psychiatrique. Aucune information n'est disponible pour trois USMP (CH Saint-Vaury, CH Périgueux, CH Niort pour les maisons d'arrêt de Guéret, Périgueux et Niort). Les informations complétées par le CH de Jonzac sont proches des 100 % (99.1%) pour le centre de détention de Bedenac.

Les CH assurant les soins somatiques et psychiatriques au sein du même établissement pénitentiaire (sept CH dans ce cas) n'ont pas toujours dissocié les éléments relatifs aux dispositifs somatiques et psychiatriques ; une note le précisera dans le rapport.

Compréhension des items relative au chapitre Prise en charge

La répartition des nombres de consultations selon le caractère « de médecine générale » et « de médecine spécialisée » n'est pas présentée dans le rapport.

Les nombres d'hospitalisations demandées et réalisées sont présentées dans le rapport. Les nombres d'extractions pour hospitalisation à l'établissement public de référence, ceux d'extractions pour hospitalisation à l'unité hospitalière sécurisée interrégionale (UHSI) demandées et réalisées et les nombres d'extractions demandées vers d'autres établissements de santé (ES) (non psychiatriques) ne sont pas présentés dans ce rapport car ces items manquent de fiabilité. Ils font cependant l'objet des tableaux d'annexes 23-27 (sans recodage).

Terminologie

Toute unité de soins en milieu pénitentiaire comporte un volet somatique et un volet psychiatrique. Afin d'alléger la lecture, nous utiliserons dans ce document les termes d'USMP « somatique » ou USMP « psychiatrique ».

Fig. 1. *Carte de localisation des centres pénitentiaires où sont installées les USMP de Nouvelle-Aquitaine*

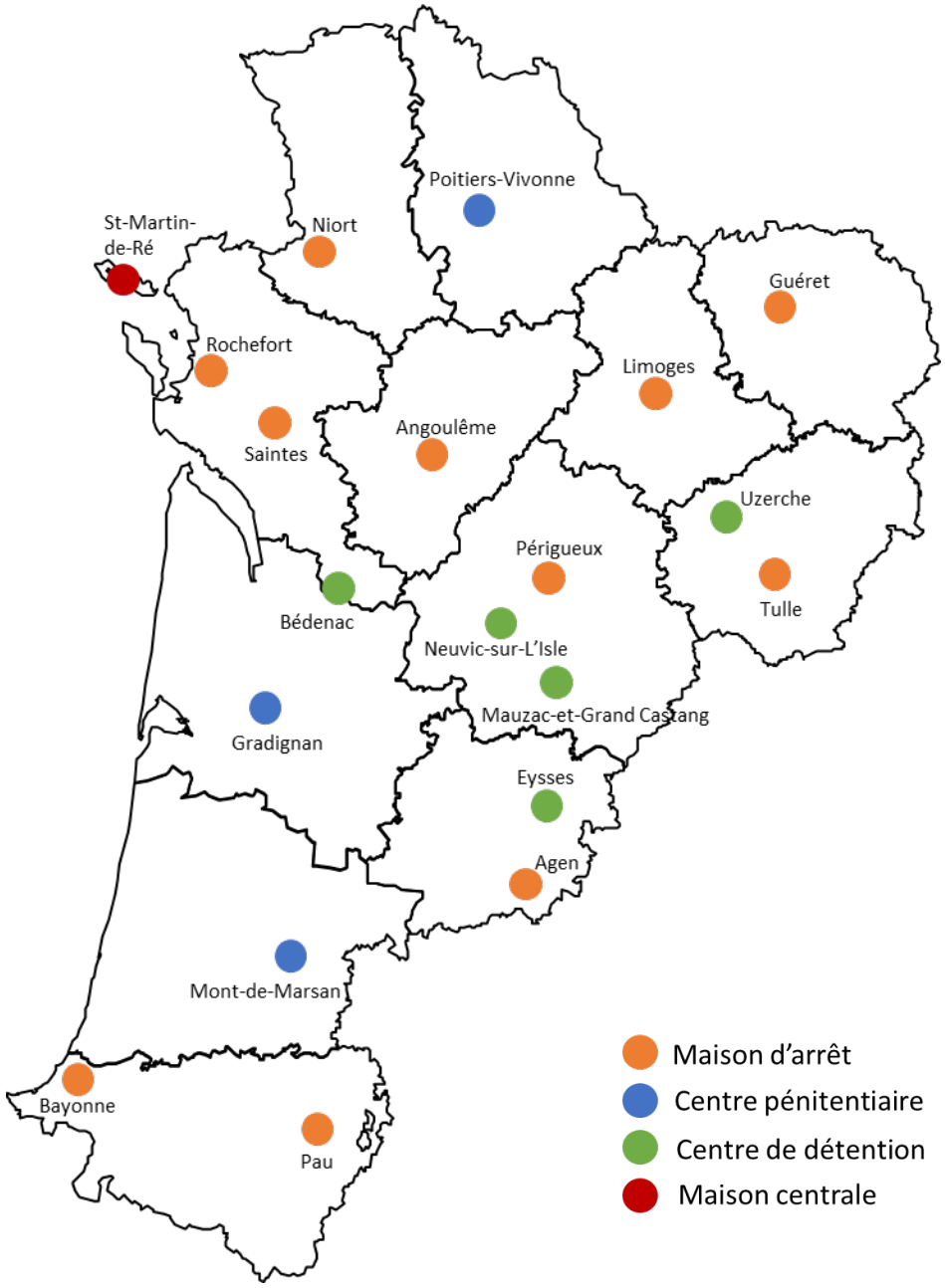

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

II. Les USMP de Nouvelle-Aquitaine : Volet somatique

A. 20 unités installées dans 20 établissements pénitentiaires

1. 18 CH chargés des soins somatiques en établissements pénitentiaires

Comme prévu par la législation, une USMP est installée dans chacun des 20 établissements pénitentiaires de la région. Ce sont 18 centres hospitaliers qui assurent les soins somatiques, les centres hospitaliers Cœur de Corrèze et de Périgueux intervenant chacun dans deux établissements pénitentiaires distincts. Le dispositif de soins psychiatriques également installé dans chaque établissement pénitentiaire, est assuré pour sept d'entre eux par le CH en charge des soins somatiques.

Neuf USMP « somatiques » sont adossées au pôle des urgences-réanimation de leur CH et six autres sont rattachées au pôle de médecine. Parmi les autres, deux USMP indiquent le pôle de soins aigus, un celui de santé publique, un le pôle Ville-Hôpital, le dernier n'a pas précisé de pôle.

Tableau 1. Etablissements hospitaliers de rattachement des USMP de Nouvelle-Aquitaine en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Etablissements de rattachement de l'USM « psychiatrique	Pôle de rattachement de l'Unité
MA Angoulême	CH Angoulême	CH Camille Claudel	Pôle SUR SAMU Urgences Réanimation
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	GH La Rochelle-Ré-Aunis	MICAV*
CD Bedenac	CH Jonzac	CH Jonzac	Médecine Chirurgie Urgences
MA Saintes	CH Saintonge Romane	CH Saintonge Romane	Pôle médecine et soins critiques
MA Rochefort	CH Rochefort	GH La Rochelle-Ré-Aunis	Pôle Médecine
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	CH Pays d'Eygurande	Pôle Médecine
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	CH Pays d'Eygurande	Pôle Médecine
MA Guéret	CH Guéret	CH Saint-Vaury	Pôle Médecine
CD Mauzac	CH Bergerac	CH Vauclaire	Pôle Ville/Hôpital
CD Neuvic	CH Périgueux	CH Vauclaire	Pôle Médecine-SSR
MA Périgueux	CH Périgueux	CH Périgueux	Pôle Médecine-SSR
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	CH Charles Perrens	Pôle de santé publique
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	Pôle bloc, Anesthésie, Chirurgie
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle de santé du Villeneuvois	CHD La Candélie	Pôle de santé du Villeneuvois
MA Agen	CH Agen-Nérac	CHD La Candélie	Pôle Urgences Réanimation
MA Bayonne	CH Côte Basque	CH Côte Basque	Pôle Réanimation – Médecine d'urgence
MA Pau	CH Pau	CH des Pyrénées	Pôle Urgences
MA Niort	CH Niort	CH Niort	Pôle Urgences SAMU SUR Réanimation (USSR)
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	CH Henri Laborit	Pôle Urgences SAMU SMUR Anesthésie Réa (USSAR)
MA Limoges	CHU Limoges	CH Esquirol	Pôle Soins aigus, bloc, imagerie

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
MA : maison d'arrêt ; MC : maison centrale ; CD : centre de détention ; CP : centre pénitentiaire

B. L'organisation et les activités des USMP somatiques

1. Une présence de l'USMP tous les jours

D'après les données de 19 USMP, le nombre moyen de demi-journées d'ouverture de l'unité atteint 12,8 par semaine. Elle est ouverte moins de 12 demi-journées dans deux établissements pénitentiaires. Un médecin n'est pas présent durant la totalité de la semaine mais en moyenne 5,2 demi-journées. Deux permanences médicales sont assurées le samedi matin dans un établissement pénitentiaire et aucune le dimanche. Une permanence infirmière est assurée par 19/20 USMP le samedi et le dimanche, dont 13 la journée entière et six entre 2 heures et 4 heures 45.
Aucune astreinte hospitalière n'a été mise en place pour assurer la permanence des soins mais tous les USMP indiquent la participation du centre 15 à la permanence des soins et trois ont également instauré une convention avec des médecins libéraux et plus précisément avec SOS médecins.
Plusieurs commentaires indiquent le recours aux services d'urgence de l'hôpital qui prend la décision d'un éventuel transfert. (voir annexes 1-2).

Tableau 2. Organisation des USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine pour assurer l'activité de soins et la permanence des soins en 2019

	Nb
Nombre de demi-journées d'ouverture par semaine de l'unité	12.9
Nombre de demi-journées de présence de médecins généralistes dans l'unité	5.2
Permanence infirmière assurée le samedi et le dimanche	19/20
Dont durée : 2h-4h45	6
Dont durée : 7h30-12h	13
Participation du centre 15 à la permanence des soins	20/20
Convention avec la médecine libérale pour la participation à la permanence des soins	3/20

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

2. 3,1 ETP pour 100 personnes détenues hébergées

Fin 2019, les USMP somatiques ont déclaré un effectif rémunéré de 160,1 ETP[2]. L'effectif varie de 1,12 ETP à la maison d'arrêt de Guéret à 26,1 au centre de détention de Bordeaux-Gradignan. Rapporté au nombre de détenus[3], cet effectif régional correspond à 3,1 ETP pour 100 détenus. Ce taux moyen est le plus élevé dans la maison centrale (3,6 pour 100 détenus) et le plus faible en centre de détention (2,9). (voir annexe 3).

Graph. 1. Nombre d'ETP rémunérés des USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine pour 100 personnes détenues hébergées, selon le type d'établissement pénitentiaire, en 2019 (en %)

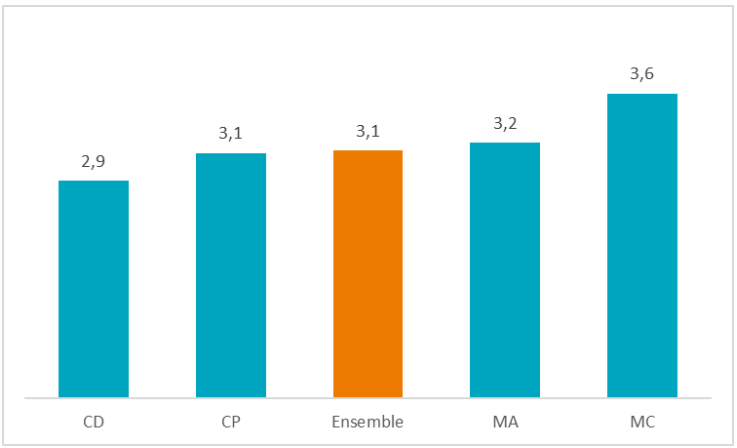

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
CD : Centre de détention ; CP : Centre pénitentiaire ; MA : Maison d'arrêt ; MC : Maison centrale

Près des deux tiers (61 %) des professionnels intervenant dans les USMP « somatiques » sont des personnels de services de soins. Les médecins (y compris internes et étudiants) représentent 20 % des effectifs et les personnels médico-techniques, éducatifs et sociaux 7 %. Les personnels de direction et administratifs constituent 9,5 % des ETP.
A l'échelle régionale, les infirmiers et cadres de santé représentent environ 92 % des ETP de personnels de soins, six USMP indiquent des ETP rémunérés de masseurs-kinésithérapeutes et trois des assistants dentaires. Les médecins (y compris les internes) constituent environ les deux tiers des ETP de personnels médicaux, les odontologistes un peu moins d'un quart et les pharmaciens environ 8 %. Des préparateurs en pharmacie participent également à la prise en charge dans 16 USMP. De plus, deux USMP disposent d'éducateurs et assistants sociaux. Les assistants médico-administratifs (ex-secrétaires médicales) représentent 82 % des ETP de personnels de direction et administratifs. (voir annexes 4-5).

[2] Cet effectif total se situe au-dessus des ETP directement attribués au volet somatique. Deux USMP « somatiques » (MA Saintes et Bayonne) comptent en effet des temps de professionnels qui sont partagés avec le volet psychiatrique.
[3] Les effectifs de détenus sont issus de la publication « Statistiques des établissements des personnes écrouées en France-situation au 1er janvier 2020 », Direction de l'Administration Pénitentiaire
Le nombre d'ETP devrait être rapporté au nombre de personnes écrouées, les USMP étant chargées d'assurer les soins des personnes détenues et des personnes écrouées non hébergées. Ce dernier effectif n'est pas à notre disposition dans les statistiques à l'échelle de chaque établissement pénitentiaire. A l'échelle régionale, le taux global tenant compte des personnes écrouées non hébergées (744 sur 6 127 en janvier 2020) descend à 2,7 ETP pour 100 personnes écrouées.

Graph. 2. Répartition des ETP des USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine selon la composition des équipes fin 2019 (%)

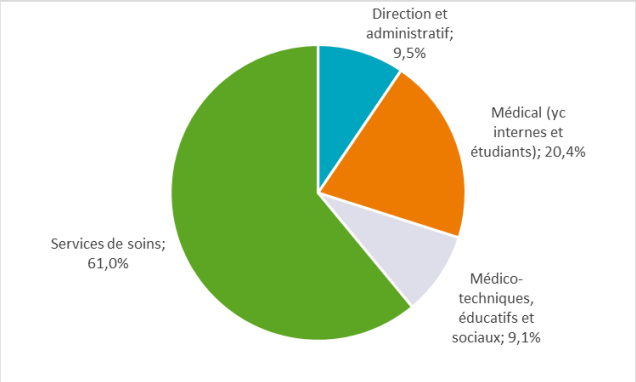

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

3. Les équipements médicaux intégralement installés hormis les fauteuils dentaires

L'équipement le plus souvent cité par les USMP est le fauteuil dentaire (18). Seize UMSP disposent d'au moins un équipement de radiologie, neuf ont une salle dédiée ou un équipement nécessaire à la kinésithérapie, et sept sont pourvus de matériel d'ophtalmologie. (voir annexes 6-7).

Tableau 3. Nombre d'USMP de Nouvelle-Aquitaine « somatiques » disposant de différents équipements médicaux en 2019

	Nb d'USMP (n=20)
Equipement de radiologie (avant 2011 : radiologie non numérisée)	8
Equipement radiologique numérisé	13
Au moins un équipement de radiologie	16
Fauteuil dentaire*	18
Matériel d'ophtalmologie	7
Salle dédiée ou équipements nécessaire à la kinésithérapie	9

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
** données non disponible pour 1 USMP*

Le dossier patient est uniformisé au niveau de l'établissement sanitaire pour 16 USMP. Dix-neuf USMP « somatiques » peuvent travailler en réseau avec leur établissement sanitaire de rattachement et seize ont accès au dossier médical au sein de l'unité « somatique »[4]. Les activités de téléconsultations et téléexpertise ont été mises en place pour sept USMP. (voir annexes 8-9)
L'informatisation du circuit des médicaments est mise en place dans 15/20 unités. (voir annexe 10).

[4] *Le questionnaire ne précise pas les termes USMP et unité ; l'auteur interprète le terme « USMP » pour l'ensemble des activités somatiques et psychiatriques et le terme « unité » pour le volet somatique.*

Tableau 4. Nombre d'USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine disposant de différents outils et accès numériques en 2019

	Nb d'USMP (n=20)
Dossier patient uniformisé au niveau de l'établissement sanitaire*	16
Réseau informatique entre USMP et l'ES de rattachement	19
Dossier médical informatisé au sein de l'unité	16
Mise en place de la téléconsultation	7
Mise en place de la télé-expertise	7

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
**Cet item a été modifié pour les données 2019. Il remplace l'item « Dossier médical informatisé au sein de l'USMP »*

La mise en place des dossiers médicaux communs est réalisée dans 14 USMP, mais est majoritairement en format papier (9). Ce partage d'information peut avoir lieu au format numérique dans quatre USMP. Parmi les USMP répondant, l'informatisation du dossier médical est partielle pour 8 d'entre elles, 6 sont complètes et 5 inexistante. Par ailleurs un réseau informatique permettant le lien entre les établissements de rattachement des USMP somatiques et psychiatriques est établi pour la moitié des USMP. (voir annexe 11).

Tableau 5. Nombre d'USMP de Nouvelle-Aquitaine selon les liens établis entre les domaines somatique et psychiatrique en 2019

Système d'information partagé	**Nb d'USMP** (n=20)
Dossier médical commun	14
Format papier	*9*
Format informatisé	*4*
Format informatisé et papier	*1*
Informatisation du dossier médical*	
Complète	*6*
Partielle	*8*
Inexistante	*5*
Réseau informatique compatible entre l'établissement de santé de rattachement du dispositif de soins services somatiques et l'établissement de santé de rattachement du dispositif de soins psychiatriques	10

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
** 1 valeur manquante*

L'accès au système d'information de l'administration pénitentiaire GENESIS à des fins de consultation d'informations est possible pour sept USMP, dont cinq peuvent également l'utiliser pour transmettre des données. (voir annexe 12).

Tableau 6. Accès des USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine au système d'information de l'administration pénitentiaire GENESIS en 2019

	Nb d'USMP (n=20)
Accès au système d'information GENESIS de l'administration pénitentiaire (lecture seule/consultation)	7
Utilisation du système d'information GENESIS de l'administration pénitentiaire (consultation + saisie de renseignements)	5

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

4. Les missions de prévention intégrées dans l'activité des USMP

Dix-huit USMP indiquent une activité de prévention. Les thématiques les plus citées sont la prévention tabac, parfois dans le cadre du Mois sans tabac, la santé sexuelle avec la prévention notamment des infections sexuellement transmissibles, devant l'addictologie, la vaccination (prévention COVID et grippe). Une unité a travaillé sur l'hygiène à respecter en cuisine et lors du nettoyage des locaux. Ces activités de prévention font l'objet d'une formalisation dans un programme pour 18 d'entre elles avec un comité de pilotage pour 10 d'entre elles. (voir annexes 13-14).

Tableau 7. Mise en œuvre de l'activité de prévention au sein des USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine en 2019

	Nb d'USMP (n=20)
Activité d'information et de prévention effectuée dans l'année	18
Dont existence d'un programme annuel d'éducation pour la santé	*10*

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

Si les professionnels de 17 USMP délivrent des actions de formations dans le cadre de la formation continue, ce nombre descend à 10 s'agissant de formations internes associant personnels soignants et pénitentiaires.
Trois USMP sur 18 participent à la formation initiale des futurs médecins en accueillant des internes (9 en 2019) dont une accueille également des externes (8). Aucune USMP n'a formé de futurs odontologistes en 2019. En revanche, l'accueil d'infirmiers en formation initiale est plus fréquent : 11 USMP ont accueilli 48 élèves infirmiers. (voir anexes15-16).

Tableau 8. Mise en œuvre d'actions de prévention au sein des USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine en 2019

	Nb d'USMP (n=20)
Formations d'adaptation à l'emploi pour les équipes soignantes en amont de leur intégration dans l'unité (somatique et psychiatrique)	7
Dispensation de formations continues	17
Réalisation de formations pluridisciplinaires mêlant des personnels soignants et pénitentiaires	10

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

C. La file active et les consultations des USMP somatiques

1. 11 017 personnes détenues vues au moins une fois en 2019 par les USMP somatiques

Au cours de l'année 2019, 19 USMP indiquent avoir vu 11 017 personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la région. L'effectif varie selon les établissements pénitentiaires de 105 (MA Guéret) à 1 644 (CP Bordeaux-Gradignan). Il est de l'ordre de 105 à 450 patients pour 13 USMP, de 650 à 900 pour deux et dépasse le millier de patients pour les quatre plus importantes.
Les USMP somatiques ont enregistré plus de 51 000 consultations médicales, soit un nombre moyen de 4,7 par patient vu. Ce taux moyen varie selon le type d'établissement pénitentiaire de 4.4 en centre pénitentiaire à 5,9 en maison centrale. Ces valeurs moyennes régionales masquent cependant des inégalités entre USMP ; le taux moyen varie en effet de 2,8 à 12,5 consultations par patient vu au moins une fois dans l'année.
Parmi ces consultations médicales, 8 909 sont des consultations d'entrée (19 USMP sur 20), plus de 30 500 de suivi (18/20 USMP). Les consultations médicales de sortie indiquées par 14/20 USMP, sont au nombre de 882 en 2019.
Les consultations somatiques des entrants venant de l'état de liberté ou de transfert sont réalisées par le médecin et l'infirmier pour 15 USMP, par le médecin pour trois et l'infirmier pour deux. (voir annexes 17-18-19).

Graph. 3. Nombre de patients des USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine en 2019*

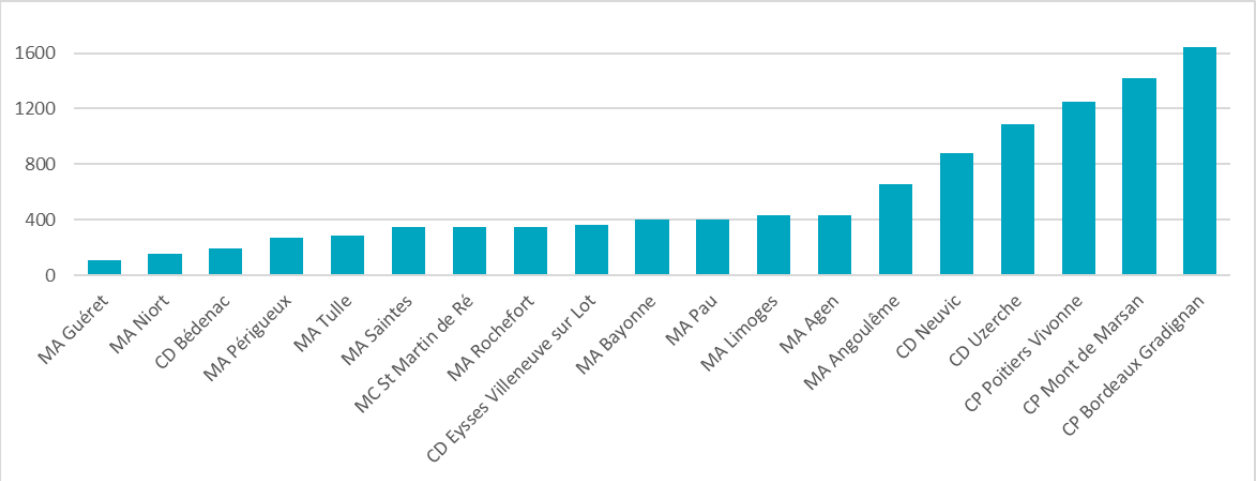

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
** non compris le CD de Mauzac*

Tableau 9. File active et consultations médicales des USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine en 2019

Type d'établissement pénitentiaire	Nb de personnes vues dans l'année	Nb de consultations médicales enregistrées	Nb moyen de consultations par personne vue
CP	4 308	18 913	4.4
MA	3 835	17 539	4.6
CD	2 524*	12 934	5.1
MC	350	2 061	5.9
Ensemble*	**11017**	**51 447**	**4.7**

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

** 1 valeur manquante*

Graph. 4. Nombre annuel moyen de consultations médicales par patient vu au moins une fois par les USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine en 2019*

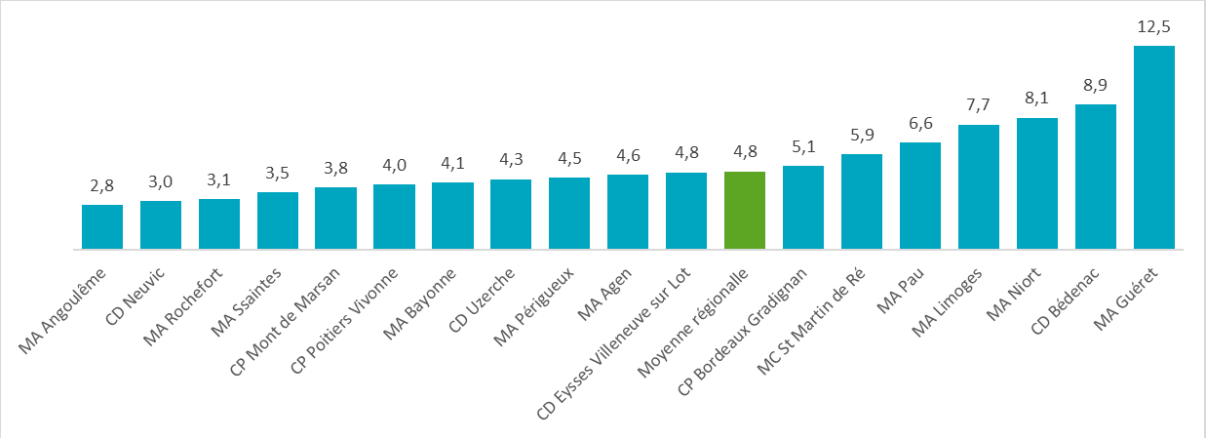

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
** 2 valeurs manquantes*

Aux consultations somatiques, s'ajoutent des consultations et actes dentaires, au nombre de 13 130 en 2019. Le plus petit effectif est enregistré à la MA de Guéret, plus petit établissement pénitentiaire de la région, le plus important au CP de Mont-de-Marsan. Les consultations et actes dentaires représentent en moyenne 20 % de l'ensemble des consultations médicales et dentaires (8 % à 40 % selon les USMP). (voir annexe 20).

Graph. 5. Nombre de consultations et d'actes dentaires des USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine en 2019

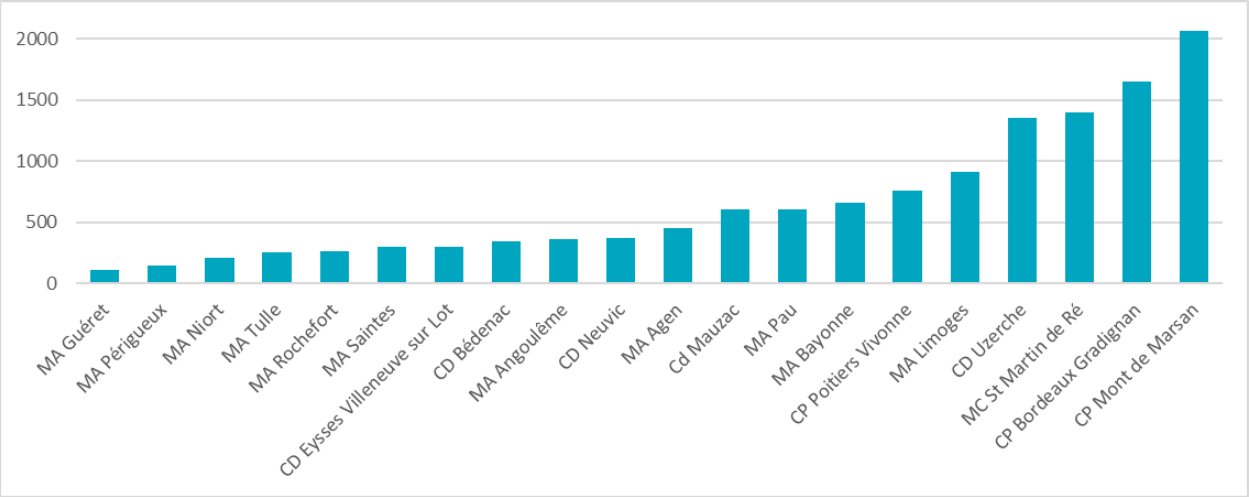

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

2. Un taux de non-réalisation de consultations programmées de 5,5 %

Dix USMP ont indiqué réaliser un suivi des consultations programmées et non réalisées. Pour celles-ci, le taux de consultations programmées non réalisées s'élève globalement à 8,5 % et varie selon les USMP de 0 % à 78 %. (voir annexe 21)

3. Le dépistage, mission centrale des USMP somatiques

Le dépistage, notamment à l'arrivée en établissement pénitentiaire, figure parmi les missions premières des USMP somatiques. Au cours de l'année 2019, 19/20 USMP « somatiques » ont réalisé entre 3 400 et 3 900 tests de dépistage des virus de l'immunodéficience humaine, des hépatites B et C (VIH, VHC, VHB). Le nombre de dépistages de la tuberculose est plus élevé (4 400), celui de la syphilis le plus faible (2 840 déclarés par 18/20 USMP somatiques (voir annexe 22).

Tableau 10. Nombre de tests réalisés au cours de l'année par les USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine en 2019*

	Nombre
VIH	3 478
VHC	3 616
VHB	3 829
Tuberculose*	3 990
Syphilis**	2 813

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
** non compris MA Angoulême*
*** non compris MA Saintes, MA Périgueux et CD Neuvic*

4. Près d'un millier de demandes d'extractions en urgence en 2019

Au cours de l'année 2019, les USMP « somatiques » de la région ont demandé l'extraction en urgence de détenus vers un établissement sanitaire près de 1 000 fois et l'extraction a effectivement été réalisée pour la quasi-totalité des demandes. Les extractions programmées, beaucoup plus nombreuses (8 572 fois) ont été réalisées pour 78 % d'entre elles. Les données disponibles ici ne donnent pas d'éléments sur la relation entre les extractions programmées non réalisées et les extractions demandées et réalisées en urgence. (voir annexe 23).

Tableau 11. Nombre d'extractions en urgence ou programmées demandées par les USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine et proportion de celles effectivement réalisées en 2019

	Nbre d'extractions demandées	% d'extractions réalisées
Extractions en urgence	960	99.3
Extractions programmées	8 572	78.3

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

5. Plus d'un quart des extractions non réalisées à l'initiative des personnes détenues

La non-réalisation des extractions[5] peut être motivée par différents acteurs. Le plus souvent, dans la moitié des cas, c'est l'administration pénitentiaire ou la police qui ne valide pas la demande d'extraction. La personne détenue est à l'origine de près d'un tiers des refus, devant les établissements de santé (22 %). Le refus de la préfecture a eu lieu que dans un établissement pénitentiaire seulement. (voir annexe 28).

Tableau 12. Nombre et proportion d'extractions non réalisées selon l'origine du refus, dans les USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine en 2019*

	Nb	%
Administration pénitentiaire, de la police	682	49.0
Personne détenue	404	29.0
Etablissement de santé	305	21.9
Préfecture	1	0.1
Total	1 392	100.0

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
**non compris MA Angoulême et Tulle et CD de Bédenac et de Neuvic*

6. Plus de 8 % des détenus vus par les USMP somatiques sous traitement de substitution aux opiacés

La Méthadone est prescrite à 3 % des patients vus par 18 USMP somatiques de la région. Toutes ces unités répondantes prescrivent ce traitement de substitution. Les traitements à la Buprénorphine sont prescrits à 4 % des patients vus et l'association Buprénorphine-Naloxone à 2 %. La Buprénorphine est prescrite par 18 USMP somatiques, l'association des deux médicaments par 16, dont cinq prescrivent les deux traitements.
En l'absence de double-comptes, c'est-à-dire de patients qui auraient changé de traitement dans l'année et seraient comptés plusieurs fois, la part de patients vus par les USMP « somatiques » et bénéficiant d'un traitement de substitution aux opiacés s'élève à 8 %. (voir annexes 29-30).

Les USMP « somatiques » (14 / 20 ayant renseigné cette partie du questionnaire) prennent en charge également la substitution au tabac, auprès de 14 % des patients vus dans l'année 2019. (voir annexe 31).

[5] L'équivalence entre la différence des nombres « d'extractions demandées et non réalisées » et la somme des « Motifs de non-réalisation des extractions » n'est pas obtenue. Les motifs de non-réalisation sont calculés à partir de la somme des quatre motifs.

Tableau 13. Nombre et % de personnes vues par les USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine bénéficiant d'un traitement de substitution aux opiacés et au tabac en 2019*

	Nb*	%
Traitement méthadone	245	2.8
Traitement buprénorphine	334	3.8
Traitement buprénorphine/naloxone	136	1.6
Ensemble des traitements de substitution aux opiacés**	715	8.2
Substitution au tabac	1 266	14.4

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
**non compris MA Angoulême, CP Poitiers-Vivonne*
***hypothèse d'absence de double-comptes entre les traitements, notamment Buprénorphine et Buprénorphine/Naxolone*

7. 179 patients (vus par 18 USMP « somatiques ») nécessitant une suspension de peine et 53 une libération conditionnelle pour raisons médicales

Trois USMP (sur 18 répondants) ont indiqué avoir demandé une suspension de peine pour raisons médicales pour 179 patients (177 par l'USMP Bordeaux-Gradignan). Deux sur trois ont vu cette demande accordée pour la totalité des patients concernés (178 accords). Une demande effectuée par l'USMP de la MA de Guéret a été refusée.
Trois USMP « somatiques » ont fait 53 demandes de libérations conditionnelles, qui ont été accordées à 28 patients de deux USMP. (voir annexe 32).
Toutes les USMP indiquent participer à la préparation à la sortie des détenus. (voir annexe 33).

Tableau 14. Nombre de demandes et d'accords de suspension de peine et de libérations conditionnelles pour raisons de santé, enregistrées par les USMP « somatiques » de Nouvelle-Aquitaine en 2019*

	Nb USMP*	Nb patients*
Suspension de peine		
Demandes	6	240
Accords	5	237
Libérations conditionnelles		
Demandes	4	150
Accords	3	127

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
**non compris MA Angoulême, Saintes, Tulle et Guéret et CD Bédenac*

III. Les USMP de Nouvelle-Aquitaine : Volet psychiatrique

A. 20 unités installées dans 20 établissements pénitentiaires

1. 16 CH chargés des soins psychiatriques en établissements pénitentiaires

Comme prévu par la législation, une USMP est installée dans chacun des 20 établissements pénitentiaires de la région. Ce sont 16 centres hospitaliers qui assurent les soins psychiatriques, les centres hospitaliers La Rochelle-Ré-Aunis, Pays d'Eygurande, Vauclaire et la Candélie intervenant chacun dans deux établissements pénitentiaires distincts. Le dispositif de soins somatiques également installé dans chaque établissement pénitentiaire, est assuré pour sept d'entre eux par le CH en charge des soins psychiatriques.
Le dispositif régional compte deux services médico-psychologiques régionaux (SMPR), intervenant aux centres pénitentiaires de Bordeaux-Gradignan et Poitiers-Vivonne.

Tableau 15. Etablissements hospitaliers de rattachement des USMP de Nouvelle-Aquitaine en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Etablissements de rattachement de l'USM « psychiatrique
MA Angoulême	CH Angoulême	CH Camille Claudel
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	GH La Rochelle-Ré-Aunis
CD Bedenac	CH Jonzac	CH Jonzac
MA Saintes	CH Saintonge Romane	CH Saintonge Romane
MA Rochefort	CH Rochefort	GH La Rochelle-Ré-Aunis
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	CH Pays d'Eygurande
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	CH Pays d'Eygurande
MA Guéret	CH Guéret	CH Saint-Vaury
CD Mauzac	CH Bergerac	CH Vauclaire
CD Neuvic	CH Périgueux	CH Vauclaire
MA Périgueux	CH Périgueux	CH Périgueux
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	CH Charles Perrens*
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle de santé du Villeneuvois	CHD La Candélie
MA Agen	CH Agen-Nérac	CHD La Candélie
MA Bayonne	CH Côte Basque	CH Côte Basque
MA Pau	CH Pau	CH des Pyrénées
MA Niort	CH Niort	CH Niort
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	CH Henri Laborit*
MA Limoges	CHU Limoges	CH Esquirol

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
MA : maison d'arrêt ; MC : maison centrale ; CD : centre de détention ; CP : centre pénitentiaire
** : service médico-psychologique régional (SMPR)*

B. L'organisation et les activités des USMP psychiatriques

1. Une présence de l'USMP tous les jours

D'après les données de 17 USMP, le nombre moyen de demi-journées d'ouverture de l'unité atteint 11,6 par semaine. Un médecin psychiatre est présent en moyenne 5,5 demi-journées. Une permanence médicale est assurée le samedi matin dans un seul établissement pénitentiaire et aucune le dimanche. Une permanence infirmière est assurée par 10 sur 17 USMP le samedi et par 9 sur 17 le dimanche.
Trois astreintes hospitalières sont organisées par les CH du Pays d'Eygurande et Poitiers pour assurer la permanence des soins. Seize USMP indiquent la participation du centre 15 à la permanence des soins et quatre ont également instauré une convention avec des médecins libéraux et plus précisément avec SOS médecins.
Un USMP indique le recours aux services d'urgence de l'hôpital. (voir annexes 34-35).

Tableau 16. Organisation des USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine pour assurer l'activité de soins et la permanence des soins en 2019 (n=17)*

	Nb
Nombre moyen de demi-journées d'ouverture par semaine de l'unité*	11.6
Nombre moyen de demi-journées de présence de médecins psychiatres	5,5
Permanence infirmière assurée le samedi (nb d'USMP)	10
Permanence infirmière assurée le dimanche (nb d'USMP)	9
Participation du centre 15 à la permanence des soins (nb d'USMP)	16
Convention avec la médecine libérale pour la participation à la permanence des soins	4

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
**non compris : MA Guéret, Périgueux et Niort*

2. 1,7 ETP pour 100 personnes détenues hébergées

Deux USMP « psychiatrique » rattachés à un CH assurant les deux volets somatiques et psychiatriques ont indiqué ne déclarer que les ETP de médecins psychiatres ou de psychologues directement associés à l'activité de psychiatrie, les autres professionnels étant comptés avec le volet somatique.
Dix-sept USMP « psychiatriques » sur 20 ont indiqué 88,86 ETP intervenant directement pour l'activité psychiatrique. L'effectif varie de 0,2 ETP à la maison d'arrêt de Rochefort à près de 20 au centre pénitentiaire de Poitiers-Vivonne.
Rapporté au nombre de détenus[6], cet effectif régional correspond à 1,7 ETP pour 100 détenus. Ce taux moyen est le plus élevé dans les centres pénitentiaires (2,3) et le plus faible en centre de détention (1,0).

Graph. 6. Nombre d'ETP rémunérés des USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine pour 100 personnes détenues hébergées en 2019 (en %)*

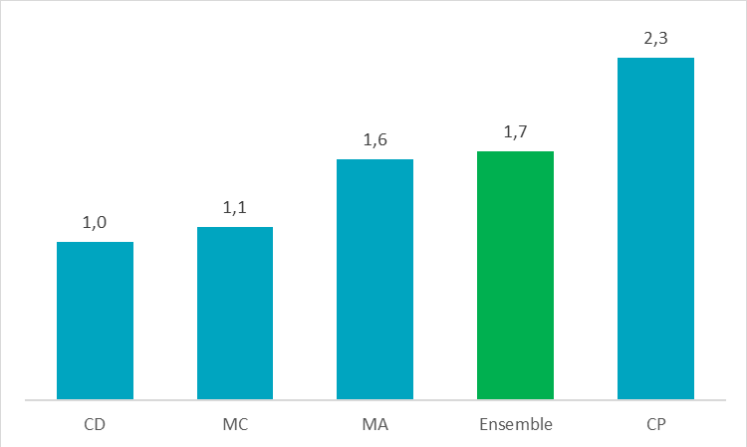

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
**non compris : MA Guéret, Périgueux et Niort*

Les personnels de soins, essentiellement des médecins psychiatres représentent 14 % des ETP intervenant en USMP « psychiatriques ». Les infirmiers et cadres de soins représentent 44 % des ETP, devant les psychologues (28 %). Les travailleurs sociaux sont peu représentés (2 %) en USMP « psychiatriques ». (voir annexe 36-37-38)

[6] *Les effectifs de détenus sont issus de la publication « Statistique des établissements des personnes écrouées en France. Situation au 1er janvier 2020 » Direction de l'administration pénitentiaire.*
Le nombre d'ETP devrait être rapporté au nombre de personnes écrouées, les USMP étant chargées d'assurer les soins des personnes placées sous-main de justice, soit les personnes détenues et les personnes écrouées non hébergées. Ce dernier effectif n'est pas à notre disposition dans les statistiques publiées à l'échelle de chaque établissement pénitentiaire.

Tableau 17. Organisation des ETP des USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine selon la composition des équipes, fin 2019 (n=17)*

	Nb ETP	%
Personnel médical (y compris internes et étudiants)	12.83	14.4
Personnel non médical	76.03	85.6
Dont cadre de santé et infirmiers	*38.97*	*43.9*
Dont psychologues	*25.16*	*28.3*
Dont autres professions	*5.79*	*6.5*
Dont personnels éducatifs et sociaux	*1.95*	*2.2*
Dont personnels de direction et administratifs	*4.16*	*4.7*
Total des ETP moyens annuels rémunérés	**88.86**	**100.0**

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
**non compris : MA Guéret, Périgueux et Niort*

Sur 17 USMP répondant, huit indiquent des difficultés de recrutement de personnels. Six USMP mentionnent des postes de psychiatres non pourvus (voir annexe 39).
Certaines équipes des USMP « psychiatriques » reçoivent les interventions de structures extérieures. Le plus souvent, pour 14 sur 17 USMP, il s'agit d'interventions dans le cadre des consultations d'addictologie. Les interventions sont réalisées par les centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD).
Le centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGGID) des infections par les virus de l'immunodéficience humaine, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles intervient dans cinq USMP et le centre de lutte anti-tuberculose (CLAT) dans quatre également (voir annexe 40).
Six USMP ont indiqué l'existence d'un centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) carcéral et 13 ont un CSAPA référent.

Tableau 18. Nombre d'USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine accueillant des interventions extérieures en 2019 (n=17)*

	Nb
Intervenants pour les consultations d'alcoologie	14
Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD)	9
Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic des virus de l'immunodéficience humaine (VIH (CeGIDD)	5
Centre de lutte anti-tuberculose	4

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
**non compris : MA Guéret, Périgueux et Niort*

3. Les outils numériques inégalement installés dans les USMP psychiatriques

Douze USMP psychiatriques sur 17 ont accès au dossier patient uniformisé au niveau de l'établissement de santé (ES) et 9 sur 17 ont accès au dossier médical informatisé au sein de l'unité « psychiatrique ». Douze dispositifs psychiatriques peuvent travailler en réseau avec leur établissement sanitaire de rattachement. Les activités de téléconsultation ont été mises en place respectivement pour quatre USMP et celles de télé-expertise pour une USMP. Par ailleurs, l'informatisation du circuit du médicament est mise en place dans six USMP « psychiatriques « (voir annexes 41-42)

Tableau 19. Nombre d'USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine disposant de différents outils et accès numériques en 2019 (n=17)*

	Nb
Dossier patient uniformisé au niveau de l'ES	12
Réseau informatique entre USMP et l'ES de rattachement	12
Dossier médical informatisé au sein de l'unité	9
Mise en place de la téléconsultation	4
Mise en place de la télé-expertise	1
Informatisation des demandes de pharmacie (circuit du médicament)	6

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
**non compris : MA Guéret, Périgueux et Niort*

Un réseau informatique permettant le lien entre les établissements de rattachement des USMP « somatiques et psychiatriques » est établi pour neuf USMP sur 17.
L'accès au système d'information de l'administration pénitentiaire GENESIS à des fins de consultations d'informations est possible pour quatre USMP, dont deux peuvent également l'utiliser pour transmettre des données (voir annexe 43).

Tableau 20. Nombre d'USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine selon l'accès au système d'information de l'administration pénitentiaire GENESIS en 2019 (n=17)*

	Nb
Accès au système d'information GENESIS de l'administration pénitentiaire (lecture seule/consultation)	4
Utilisation du système d'information GENESIS de l'administration pénitentiaire (consultation + saisie de renseignements)	2

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
**non compris : MA Guéret, Périgueux et Niort*

4. Les missions de prévention intégrées dans l'activité des USMP

Quinze sur 17 USMP « psychiatriques » indiquent réaliser des activités de prévention. Les thématiques les plus citées sont la prévention des addictions (5), la prévention du suicide (4) et la santé sexuelle avec la prévention notamment des infections sexuellement transmissibles (2). Ces activités de prévention font l'objet d'une formalisation dans un programme pour 5 d'entre elles avec un comité de pilotage pour quelques-unes (voir annexes 44-45).

Tableau 21. Mise en œuvre d'actions de prévention par les USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine en 2019 (n=17)*

	Nb
Activités d'information et de prévention effectuées pendant l'année	15
Existence d'un programme annuel d'éducation pour la santé	5
Existence d'un comité de pilotage	3

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
**non compris : MA Guéret, Périgueux et Niort*

5. Des sessions de formation associant personnels soignants et pénitentiaires

Si les professionnels de 10 USMP (sur 17 répondants) délivrent des actions de formation dans le cadre de la formation continue, ce nombre descend à 9 s'agissant de formations internes associant personnels soignants et pénitentiaires.

Trois USMP participent à la formation initiale des médecins psychiatres en accueillant des internes. Un USMP accueille des externes. De même, trois unités ont accueilli des infirmiers en formation initiale (voir annexes 46-47).

Tableau 22. Mise en œuvre d'actions de formation par les USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine en 2019 (n=17)*

	Nb
Dispensation de formations continues	10
Réalisation de formations pluridisciplinaires mêlant des personnels soignants et pénitentiaires	9
Accueil d'internes en psychiatrie	3
Accueil d'élèves infirmiers	3

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
**non compris : MA Guéret, Périgueux et Niort*

D. Les files actives et les consultations des USMP psychiatriques

1. 9 439 personnes détenues vues au moins une fois en 2019 par les professionnels des USMP psychiatriques

Au cours de l'année 2019, 17 USMP indiquent avoir vu 9 439 personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la région. L'effectif varie selon les établissements pénitentiaires de 120 (CD Saintes) à 1 396 (CP Bordeaux-Gradignan). Il est inférieur à 350 dans cinq USMP, de l'ordre de 350 à 550 dans sept autres, de 750 à 1 000 dans trois autres et il est supérieur à 1 100 dans les deux plus importantes.
Seize USMP ont enregistré près de 114 000 consultations et actes infirmiers de psychiatrie. La majorité (61 %) sont des actes infirmiers de psychiatrie devant les consultations médicales (18 %) et de psychologues (17 %) (voir annexes 48-49).

Le nombre moyen global de consultations et actes infirmiers par patient est de 12,1 en 2019. Il fluctue, du fait des durées de détention, de 2,1 à plus de 28,1 selon les USMP. Il est presque deux fois plus élevé en centre pénitentiaire qu'en maison d'arrêt ou maison centrale.

Le nombre moyen de consultations médicales (17 USMP) ou celui de consultations de psychologue (16 USMP) s'élève à 2,1 par patient vu dans l'année. Le taux moyen de consultations médicales varie de moins d'une à plus de sept, celui de consultations de psychologues de moins d'une à 5,5 (voir annexe 50).

Sur 17 USMP, 12 indiquent réaliser systématiquement une consultation des entrants. Les consultations des entrants venant de l'état de liberté ou de transfert peuvent être réalisés par l'infirmier psychiatrique dans 16 USMP, par le médecin psychiatre dans 9 USMP ou par le psychologue dans six USMP. Deux USMP ont dédié cette première consultation à deux autres professionnels (voir annexe 51).

Cinq USMP ont indiqué que près de 2 000 consultations programmées non pas été réalisées (voir annexe 52).

Tableau 23. Nombre de patients vus par les USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine, nombre de consultations et nombre moyen de consultations par patient vu en 2019 (n=17)

	Personnes vues dans l'année*	Consultations enregistrées**	Nb moyen de consultations par personne vue
CP	3 385	54 692	16.2
CD	2 258	24 519	10.9
MC	250	2 386	9.5
MA	3 546	32 203	9.1
Total	**9 439**	**113 800**	**12.1**

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
**non compris : MA Guéret, Périgueux et Niort*
*** non compris : MA Guéret, Périgueux et Niort, CD Bedenac*

Graph. 7. Nombre de patients des USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine en 2019 (n=17)*

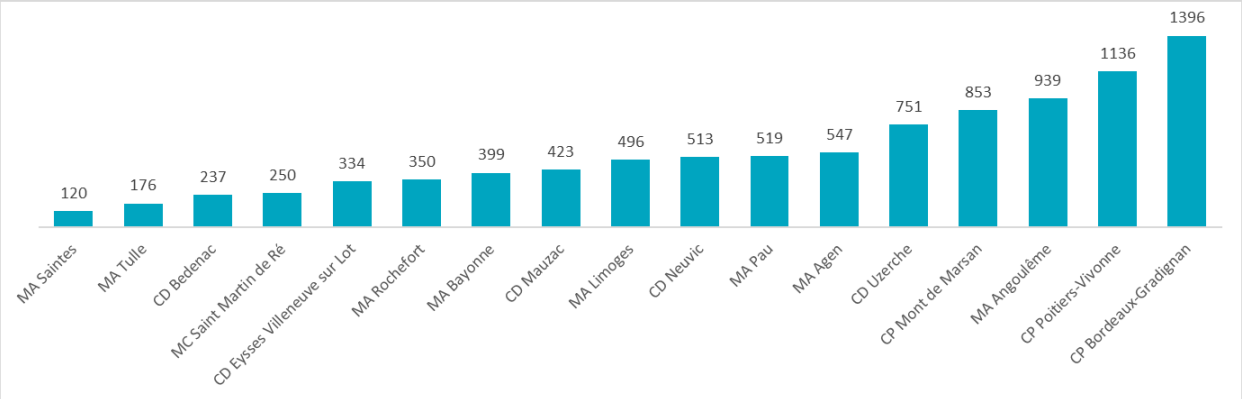

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
**non compris : MA Guéret, Périgueux et Niort*

Graph. 8. Répartition des consultations des USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine selon le type de consultations en 2019 (n=17)*

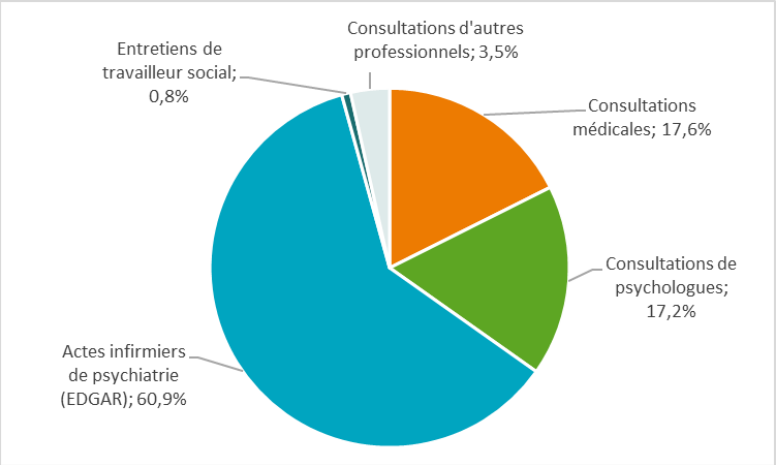

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
**non compris : MA Guéret, Périgueux et Niort*

Graph. 9. Nombre annuel moyen de consultations et actes infirmiers par patient vu au moins une fois par les USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine** en 2019 (n=17)*

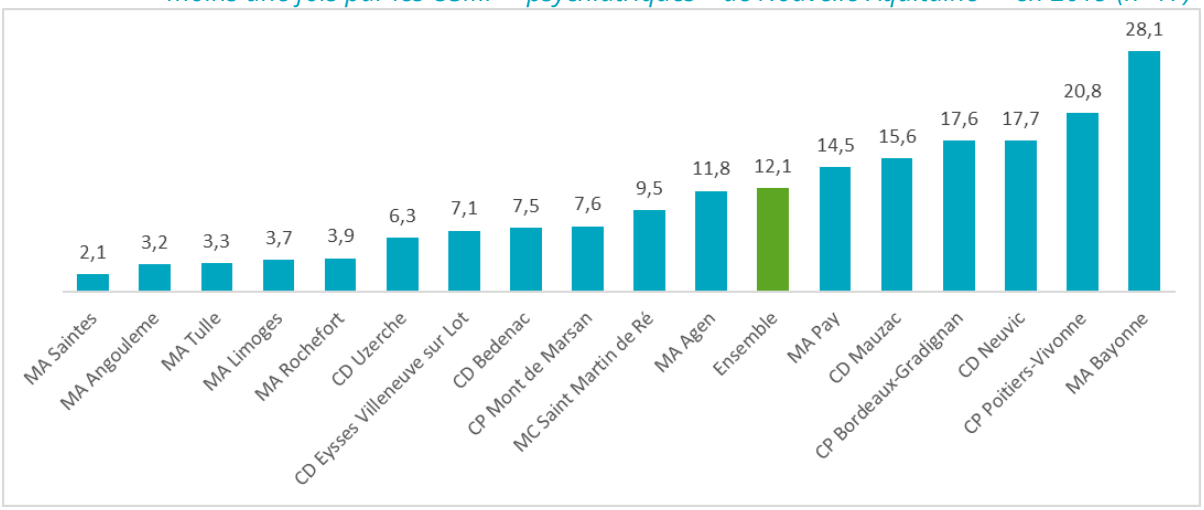

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
***consultations médicales, de psychologues, d'autres professionnels sans présence médicale et d'entretiens avec un travailleur social*
**non compris : MA Guéret, Périgueux et Niort*

2. Peu d'activités de groupe et d'hôpital de jour

Les activités de groupe du type centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP) sont indiquées par 17 sur 20 USMP « psychiatriques ». Elles ont enregistré 9 025 actes de séances. Le nombre total de patients différents vus au moins une fois dans l'année en activité de groupe CATTP est de 243.
L'USMP du centre pénitentiaire de Poitiers-Vivonne a indiqué une activité d'hôpital de jour avec 315 venues et 94 patients admis en 2019. Ce type d'activité est possible pour les USMP de niveau II ou porteuse d'un SMPR (voir annexe 53).

3. 159 personnes détenues hospitalisées en secteur de psychiatrie, 185 en unité hospitalisation spécialement aménagées (UHSA) et 15 en unités pour malades difficiles (UMD)

Au cours de l'année 2019, 14 USMP « psychiatriques » de la région ont demandé l'extraction d'un détenu en secteur de psychiatrie générale au titre de l'article D 398 du Cadre de procédure pénale. Les 159 patients concernés ont bénéficié de 181 séjours. Le nombre de patients ayant fait un séjour dans ce cadre varie d'un à 43, avec un nombre moyen de 11 par USMP « psychiatrique » (voir annexe 54).

Le nombre de personnes détenues dans 12 établissements pénitentiaires hospitalisées en unités hospitalières spécialement aménagées (UHSA) est plus élevé (185). À ce titre, elles ont été accueillies avec leur consentement ou sur décision du représentant de l'État, au vu d'un certificat médical circonstancié.

Deux USMP ont indiqué avoir 15 patients en unité pour malades difficiles (UMD) ayant bénéficié de 17 séjours (voir annexe 55).

Tableau 24. Nombre d'USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine ayant procédé à des hospitalisations à temps complet de personnes détenues, en secteur de psychiatrie générale ou en USHA en 2019

	Secteur de psychiatrie générale (au titre de l'article D 398 du CPP*)	**USHA****	**UMD*****
Nb d'USMP ayant procédé à au moins une hospitalisation	14	12	2
Nb de patients hospitalisés	159	185	15
Nb de séjours	181	205	17

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
**non compris : MA Saintes, Guéret, Périgueux et Niort, CD Mauzac, CP Bordeaux Grandignan*
*** non compris : MA Guéret, Périgueux, Agen, Pau et Niort, CD Bedenac, Neuvic et Eysses*
**** 2 établissements : CD Uzerche, CP Mont de Marsan*

Lettre DH/EO4 n° 99-0273 du 26 juillet 1999 relative aux transferts des personnes détenues hospitalisées d'office
Art. D. 398. - Les détenus atteints des troubles mentaux visés à l'article L. 342 du code de la santé publique ne peuvent être maintenus dans un établissement pénitentiaire.
« Au vu d'un certificat médical circonstancié et conformément à la législation en vigueur, il appartient à l'autorité préfectorale de faire procéder, dans les meilleurs délais, à leur hospitalisation d'office dans un établissement de santé habilité au titre de l'article L. 331 du code de la santé publique.
« Il n'est pas fait application, à leur égard, de la règle posée au second alinéa de l'article D. 394 concernant leur garde par un personnel de police ou de gendarmerie pendant leur hospitalisation. »

SIGLES

ARS	Agence régionale de santé
ATIH	Agence technique de l'information sur l'hospitalisation
CAARUD	Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction de risques pour usagers de drogues
CATTP	Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel
CD	Centre de détention
CeGIDD	Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic
CH	Centre hospitalier
CHIC	Centre hospitalier intercommunal
CJC	Consultation jeunes consommateurs
CLAT	Centre de lutte anti-tuberculose
CP	Centre pénitentiaire
CSAPA	Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
CPU	Commission pluridisciplinaire unique
DGOS	Direction générale de l'offre de soins
DGS	Direction générale de la santé
ETP	Équivalent temps plein
EP	Établissement pénitentiaire
EPSNF	Établissement public de santé national de Fresnes
ES	Établissement sanitaire
ESMS	Etablissement social et médico-social
ETP	Équivalent temps plein
GENESIS	Gestion Nationale des personnes écrouées pour le suivi individualisé et la sécurité
IDE	Infirmier diplômé d'Etat
IST	Infection sexuellement transmissible
MA	Maison d'arrêt
ORS	Observatoire régional de la santé
Piramig	Pilotage des rapports d'activité des missions d'intérêt général
SMPR	Service médico-psychologique régional
SPH	Service public hospitalier
UMD	Unité pour malades difficiles
USHA	Unité hospitalière spécialement aménagée
USHI	Unité hospitalière sécurisée interrégionale
USMP	Unité sanitaire en milieu pénitentiaire
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
VHB	Virus de l'hépatite B
VHC	Virus de l'hépatite C

ANNEXES

ANNEXE 1 : DISPOSITIF D'HOSPITALISATION

ANNEXE 2 : TABLEAUX DE RESULTATS PAR ETABLISSEMENT PENITENTIAIRE PAR USMP

ANNEXE 1 : Dispositifs d'hospitalisation pour les personnes détenues

En Nouvelle-Aquitaine :

- 37 chambres sécurisées dans dix-sept centres hospitaliers ;
- Une unité hospitalière sécurisée interrégionale (USHI), située à Bordeaux de 16 lits ;
- Une unité hospitalière spécialement aménagée (USHA) de 40 places, située au CH de Cadillac.

(Source : Statistiques annuelles des établissements, Enquête 2021)

En France :

Les chambres sécurisées (environ 150 à ce jour) sont mobilisées en priorité pour l'accueil des personnes détenues en hospitalisation urgente ou programmée, mais de très courte durée (moins de 48 heures). Elles font l'objet d'aménagements spécifiques de sécurisation, précisés par un cahier des charges. Une garde statique est assurée par les forces de l'ordre, dans un sas attenant à la chambre.

Huit unités hospitalières sécurisées interrégionales (UHSI) sont réparties sur le territoire et sur l'emprise foncière d'établissements hospitaliers. Il s'agit de structures hospitalières et non pénitentiaires. Elles bénéficient cependant d'une sécurité périmétrique assurée par l'administration pénitentiaire. Le nombre d'unités, les sites d'implantation et les secteurs géographiques de rattachement sont précisés par arrêté. Les UHSI prennent en charge l'ensemble des hospitalisations somatiques des personnes détenues, hors hospitalisations relevant des chambres sécurisées. L'établissement public de santé national de Fresnes est un établissement à vocation nationale, spécifiquement réservé à l'hospitalisation, hors urgence et hors psychiatrie, des personnes détenues sur orientation des USMP. Cet établissement dispose de trois services d'hospitalisation (en médecine ; en soins de suite et de réadaptation polyvalents ; en soins de suite et de réadaptation spécialisés neurologie et appareil locomoteur), d'un service de consultations pluridisciplinaires et d'un service d'imagerie médicale. Les malades sont admis dans l'établissement après stabilisation de leur état de santé.

Neuf unités hospitalières spécialement aménagées (UHSA) sont en fonctionnement à ce jour (440 places). Le programme complet prévoit dix-sept unités pour une capacité totale de 705 places. Elles ont été instituées par la loi du 9 septembre 2002. Comme les UHSI, il s'agit de structures hospitalières n'accueillant que des personnes détenues nécessitant une prise en charge psychiatrique. En l'absence de possibilité d'hospitalisation au sein de l'UHSA de rattachement de l'établissement pénitentiaire, l'hospitalisation des personnes détenues atteintes de troubles mentaux continue d'être assurée par un établissement de santé habilité. Les UHSA accueillent des patients détenus en soins libres ou sans consentement. Les soins sans consentement sont réalisés sous forme d'hospitalisation complète au sein des UHSA et des unités adaptées en établissement de santé mentale, voire en unités pour malades difficiles si les critères cliniques le justifient.

ANNEXE 2 : Tableaux de résultats par USMP

1. Organisation des USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine pour assurer la permanence des soins, en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Nombre de demi-journées d'ouverture par semaine de l'unité	Nombre de demi-journées de présence de médecins généralistes dans l'unité	Permanence médicale assurée le samedi
MA Angoulême	CH Angoulême	14	5	Non
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	12	10	Non
CD Bedenac	CH Jonzac	14	10	Non
MA Saintes	CH Saintonge Romane	12	2	Non
MA Rochefort	CH Rochefort	14	4	Non
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	14	3	Non
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	14	7	Non
MA Guéret	CH Guéret	6	1	Non
CD Mauzac	CH Bergerac	12	5	Oui
MA Périgueux	CH Périgueux	14	3	Non
CD Neuvic	CH Périgueux	14	7	Non
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux			Non
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	14	NR	Non
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	12	3	Non
MA Agen	CH Agen-Nérac	14	3	Non
MA Bayonne	CH Côte Basque	14	4	Non
MA Pau	CH Pau	10	6	Non
MA Niort	CH Niort	14	5	Non
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	14	11	Oui
MA Limoges	CHU Limoges	14	9	Non

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

2. Organisation de la permanence des soins des USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Permanence infirmière assurée le samedi et le dimanche	Participation du Centre 15 à la permanence des soins	Convention avec la médecine libérale pour la participation à la permanence de soins
MA Angoulême	CH Angoulême	Oui	Oui	Non
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	Oui	Oui	Non
CD Bedenac	CH Jonzac	Oui	Oui	Non
MA Saintes	CH Saintonge Romane	Oui	Oui	Non
MA Rochefort	CH Rochefort	Oui	Oui	Non
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	Oui	Oui	Non
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	Oui	Oui	Non
MA Guéret	CH Guéret	Oui	Oui	Non
CD Mauzac	CH Bergerac	Oui	Oui	Non
MA Périgueux	CH Périgueux	Oui	Oui	Non
CD Neuvic	CH Périgueux	Oui	Oui	Non
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	Non	Oui	Non
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	Oui	Oui	Non
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	Oui	Oui	Non
MA Agen	CH Agen-Nérac	Oui	Oui	Non
MA Bayonne	CH Côte Basque	Oui	Oui	Oui
MA Pau	CH Pau	Oui	Oui	Oui
MA Niort	CH Niort	Oui	Oui	Non
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	Oui	Oui	Non
MA Limoges	CHU Limoges	Oui	Oui	Oui

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

3. Nombre d'ETP rémunérés des USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine pour 100 personnes détenues hébergées, en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Nbre ETP	Nb détenus hébergés	Taux d'ETP pour 100 détenus hébergés
MA Angoulême	CH Angoulême	4.30	222	1.9
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	11.53	317	3.6
CD Bedenac	CH Jonzac	6.01	176	3.4
MA Saintes	CH Saintonge Romane	4.25	110	3.9
MA Rochefort	CH Rochefort	3.83	75	5.1
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	2.15	84	2.6
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	12.21	519	2.4
MA Guéret	CH Guéret	1.12	40	2.8
CD Mauzac	CH Bergerac	10.00	329	3.0
MA Périgueux	CH Périgueux	5.99	124	4.8
CD Neuvic	CH Périgueux	8.92	375	2.4
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	26.11	693	3.8
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	18.65	638	2.9
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	4.40	279	1.6
MA Agen	CH Agen-Nérac	6.12	180	3.4
MA Bayonne	CH Côte Basque	4.99	119	4.2
MA Pau	CH Pau	7.96	170	4.7
MA Niort	CH Niort	5.58	97	5.8
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	18.19	686	2.7
MA Limoges	CHU Limoges	6.74	150	4.5

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS ; Statistique des établissements des personnes écrouées en France. Situation au 1er janvier 2020, Direction de l'administration pénitentiaire - Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

4. Nombre d'ETP rémunérés des USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine selon les professions, en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Nbre total ETP rémunérés	Dont personnel médical (y c. internes et étudiants	Dont personnels des services de soins
MA Angoulême	CH Angoulême	4.30	0.80	3.00
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	11.53	2.32	7.67
CD Bedenac	CH Jonzac	6.01	1.38	2.37
MA Saintes	CH Saintonge Romane	4.25	0.55	3.25
MA Rochefort	CH Rochefort	3.83	0.94	2.51
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	2.15	0.15	2.00
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	12.21	2.74	7.16
MA Guéret	CH Guéret	1.12	0.20	0.92
CD Mauzac	CH Bergerac	10.00	1.76	6.61
MA Périgueux	CH Périgueux	5.99	0.54	4.47
CD Neuvic	CH Périgueux	8.92	1.81	5.94
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	26.11	7.19	13.72
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	18.65	3.08	11.52
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	4.40	0.40	3.50
MA Agen	CH Agen-Nérac	6.12	0.83	4.60
MA Bayonne	CH Côte Basque	4.99	0.88	3.50
MA Pau	CH Pau	7.96	1.55	4.46
MA Niort	CH Niort	5.58	0.90	3.93
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	18.19	4.99	8.10
MA Limoges	CHU Limoges	6.74	1.51	3.93
Total		**169.05**	**34.52**	**103.16**

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

5. Nombre d'ETP rémunérés des USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine selon les professions, en 2019 (suite)

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Dont personnels médico-techniques	Dont personnels techniques et ouvriers	Dont personnels éducatifs et sociaux	Dont personnels de direction et administratif
MA Angoulême	CH Angoulême	0	0	0	0.50
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	0.54	0	0	1.00
CD Bedenac	CH Jonzac	0.50	0.76	0	1.00
MA Saintes	CH Saintonge Romane	0.20	0	0	0.25
MA Rochefort	CH Rochefort	0.17	0.11	0	0.10
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	NR	NR	NR	NR
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	1.14	NR	NR	1.17
MA Guéret	CH Guéret	0	0	0	0
CD Mauzac	CH Bergerac	0.63	0	0	1.00
MA Périgueux	CH Périgueux	0	0	0.74	0.25
CD Neuvic	CH Périgueux	0.20	0	0	0.97
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	1.00	1.00	1.00	2.20
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	0.50	1.80	0	1.75
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	0	0	0	0.50
MA Agen	CH Agen-Nérac	0.60	0	0	0.09
MA Bayonne	CH Côte Basque	0	0	0	0.61
MA Pau	CH Pau	0.9	0	0	1.05
MA Niort	CH Niort	0.25	0	0	0.50
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	2.50	0.50	0	2.10
MA Limoges	CHU Limoges	0.30	0	0	1.00
Total		**9.43**	**4.17**	**1.74**	**16.03**

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné

6. USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine disposant d'équipement de radiologie en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Equipement de radiologie (avant 2011 radiologie non numérisée)	Equipement radiologie numérisé	*Au moins un équipement de radiologie*
MA Angoulême	CH Angoulême	Oui	Oui	*Oui*
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	Non	Non	*Non*
CD Bedenac	CH Jonzac	Non	Oui	*Oui*
MA Saintes	CH Saintonge Romane	Non	Non	*Non*
MA Rochefort	CH Rochefort	Non	Oui	*Oui*
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	Non	Oui	*Oui*
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	Non	Non	*Non*
MA Guéret	CH Guéret	Non	Non	*Non*
CD Mauzac	CH Bergerac	Non	Oui	*Oui*
MA Périgueux	CH Périgueux	Oui	Non	*Oui*
CD Neuvic	CH Périgueux	Oui	Oui	*Oui*
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	Oui	Oui	*Oui*
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	Oui	Oui	*Oui*
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	Non	Oui	*Oui*
MA Agen	CH Agen-Nérac	Non	Oui	*Oui*
MA Bayonne	CH Côte Basque	Oui	Non	*Oui*
MA Pau	CH Pau	Non	Oui	*Oui*
MA Niort	CH Niort	Oui	Oui	*Oui*
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	Non	Oui	*Oui*
MA Limoges	CHU Limoges	Oui	Non	*Oui*

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

7. USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine disposant de matériel dentaire, d'ophtalmologie et de kinésithérapie en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Matériel en fauteuil dentaire	Matériel d'ophtalmologie	Salle dédiée ou équipements nécessaires à la kinésithérapeute
MA Angoulême	CH Angoulême	Oui	Non	Non
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	Oui	Oui	Oui
CD Bedenac	CH Jonzac	Oui	Non	Oui
MA Saintes	CH Saintonge Romane	Oui	Non	Non
MA Rochefort	CH Rochefort	Oui	Non	Non
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	Oui	Non	Non
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	Oui	Oui	Non
MA Guéret	CH Guéret	Oui	Non	Non
CD Mauzac	CH Bergerac	Oui	Non	Oui
MA Périgueux	CH Périgueux	Oui	Non	Oui
CD Neuvic	CH Périgueux	Oui	Oui	Oui
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	Oui	Oui	Oui
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	Oui	Oui	Oui
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	Oui	Non	Oui
MA Agen	CH Agen-Nérac	Oui	Non	Non
MA Bayonne	CH Côte Basque	Non	Non	Oui
MA Pau	CH Pau	Oui	Non	Non
MA Niort	CH Niort	Oui	Non	Non
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	Oui	Oui	Oui
MA Limoges	CHU Limoges	NR	Oui	Non

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné

8. USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine disposant de différents accès numériques en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Dossier patient uniformisé au niveau de l'ES	Réseau informatique entre USMP et l'ES de rattachement	Dossier médical informatisé au sein de l'unité
MA Angoulême	CH Angoulême	Oui	Oui	Oui
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	Non	Oui	Non
CD Bedenac	CH Jonzac	Oui	Oui	Oui
MA Saintes	CH Saintonge Romane	Non	Non	Non
MA Rochefort	CH Rochefort	Non	Oui	Non
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	Oui	Oui	Oui
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	Oui	Oui	Oui
MA Guéret	CH Guéret	Oui	Oui	Oui
CD Mauzac	CH Bergerac	Oui	Oui	Oui
MA Périgueux	CH Périgueux	Oui	Oui	Oui
CD Neuvic	CH Périgueux	Non	Oui	Oui
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	Oui	Oui	Oui
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	Oui	Oui	Oui
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	Oui	Oui	Oui
MA Agen	CH Agen-Nérac	Oui	Oui	Oui
MA Bayonne	CH Côte Basque	Oui	Oui	Non
MA Pau	CH Pau	Oui	Oui	Oui
MA Niort	CH Niort	Oui	Oui	Oui
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	Oui	Oui	Oui
MA Limoges	CHU Limoges	Oui	Oui	Oui

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

9. USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine pratiquant la télémédecine en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Mise en place de la téléconsultation	Mise en place de la télé-expertise
MA Angoulême	CH Angoulême	Oui	Oui
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	Non	Non
CD Bedenac	CH Jonzac	Oui	Oui
MA Saintes	CH Saintonge Romane	Non	Non
MA Rochefort	CH Rochefort	Non	Non
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	Non	Non
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	Oui	Non
MA Guéret	CH Guéret	Non	Non
CD Mauzac	CH Bergerac	Non	Non
MA Périgueux	CH Périgueux	Non	Non
CD Neuvic	CH Périgueux	Non	Non
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	Oui	Oui
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	Non	Oui
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	Non	Oui
MA Agen	CH Agen-Nérac	Oui	Non
MA Bayonne	CH Côte Basque	Non	Non
MA Pau	CH Pau	Non	Oui
MA Niort	CH Niort	Non	Non
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	Oui	Oui
MA Limoges	CHU Limoges	Oui	Non

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

10. USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine bénéficiant de l'informatisation des demandes de médicament en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Pharmacie (circuit du médicament
MA Angoulême	CH Angoulême	Non
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	Oui
CD Bedenac	CH Jonzac	Oui
MA Saintes	CH Saintonge Romane	Oui
MA Rochefort	CH Rochefort	Oui
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	Oui
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	Oui
MA Guéret	CH Guéret	Non
CD Mauzac	CH Bergerac	Oui
MA Périgueux	CH Périgueux	Oui
CD Neuvic	CH Périgueux	Oui
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	Oui
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	Oui
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	Non
MA Agen	CH Agen-Nérac	Oui
MA Bayonne	CH Côte Basque	Non
MA Pau	CH Pau	Oui
MA Niort	CH Niort	Oui
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	Oui
MA Limoges	CHU Limoges	Non

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

11. USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine selon les liens établis avec la psychiatrie (dossier partagé somatique et psychiatrie) en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Dossier médical papier commun entre le dispositif de soins somatique et psychiatrique	Dossier médical informatisé commun entre le dispositif de soins somatique et psychiatrique	Dossier médical commun entre le dispositif de soins somatique et psychiatrique (papier ou informatisé)
MA Angoulême	CH Angoulême	Non	Oui	Oui
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	Oui	Non	Oui
CD Bedenac	CH Jonzac	Non	Oui	Oui
MA Saintes	CH Saintonge Romane	Oui	Non	Oui
MA Rochefort	CH Rochefort	Oui	Non	Oui
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	Oui	Non	Oui
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	Oui	Oui	Oui
MA Guéret	CH Guéret	Oui	Non	Oui
CD Mauzac	CH Bergerac	Oui	Non	Oui
MA Périgueux	CH Périgueux	Non	Non	Non
CD Neuvic	CH Périgueux	Oui	Non	Oui
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	Non	Non	Non
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	Non	Oui	Oui
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	Non	Non	Non
MA Agen	CH Agen-Nérac	Non	Non	Non
MA Bayonne	CH Côte Basque	Oui	Non	Oui
MA Pau	CH Pau	Non	Non	Non
MA Niort	CH Niort	Non	Oui	Oui
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	Non	Non	Non
MA Limoges	CHU Limoges	Oui	Non	Oui

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

12. USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine selon l'utilisation de GENESIS en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Accès au système d'information GENESIS de l'administration pénitentiaire (lecture seule/consultations)	Utilisation du système d'information GENESIS de l'administration pénitentiaire (consultations+ saisie de renseignement)
MA Angoulême	CH Angoulême	Non	Non
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	Non	Non
CD Bedenac	CH Jonzac	Oui	Oui
MA Saintes	CH Saintonge Romane	Oui	Oui
MA Rochefort	CH Rochefort	Non	Non
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	Non	Non
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	Non	Non
MA Guéret	CH Guéret	Oui	Oui
CD Mauzac	CH Bergerac	Non	Oui
MA Périgueux	CH Périgueux	Non	Non
CD Neuvic	CH Périgueux	Non	Non
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	Non	Non
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	Oui	Non
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	Non	Non
MA Agen	CH Agen-Nérac	Oui	Oui
MA Bayonne	CH Côte Basque	Non	Non
MA Pau	CH Pau	Non	Non
MA Niort	CH Niort	Non	Non
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	Oui	Non
MA Limoges	CHU Limoges	Oui	Non

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

13. Activité de prévention des USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Programme annuel d'éducation pour la santé	Dont existence d'un comité de pilotage
MA Angoulême	CH Angoulême	Oui	Oui
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	Oui	Oui
CD Bedenac	CH Jonzac	Oui	Oui
MA Saintes	CH Saintonge Romane	Oui	Oui
MA Rochefort	CH Rochefort	Non	Non
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	Oui	Oui
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	Oui	Oui
MA Guéret	CH Guéret	Non	Non
CD Mauzac	CH Bergerac	Non	Oui
MA Périgueux	CH Périgueux	Non	Non
CD Neuvic	CH Périgueux	Oui	Non
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	Oui	Oui
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	Non	Non
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	Non	Oui
MA Agen	CH Agen-Nérac	Non	Non
MA Bayonne	CH Côte Basque	Non	Non
MA Pau	CH Pau	Non	Oui
MA Niort	CH Niort	Oui	Non
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	Non	Non
MA Limoges	CHU Limoges		Oui

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

14. Précisions sur les activités de prévention des USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Activité d'information et de prévention	Précisions
MA Angoulême	CH Angoulême	Oui	Mois sans tabac - Travail sur réduction des risques (tatouage, santé sexuelle...) - Santé et nutrition - Consultation arrêt tabac
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	Oui	Vaccination - tabac - addictions – alimentation : cuisine - nutriscore - préventions COVID 19 et grippe
CD Bedenac	CH Jonzac	Oui	
MA Saintes	CH Saintonge Romane	Oui	Mois sans tabac - MST-sida - hygiène en cuisine et hygiène des mains - hygiène buccodentaire - alcooliques anonymes – valorisation par le sport - octobre rose - prendre soin d'un être vivant
MA Rochefort	CH Rochefort	Oui	Anatomie – Sexualité - Prévention IST - Sensibilisation aux conduites à risque - Petit déjeuner - Sensibilisation aux addictions
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	Oui	Dépistage - Mois sans tabac - Campagnes nationales (vaccination)
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	Oui	Programme ETP - Campagnes nationale - Mois sans tabac - Dépistage (IST, cancer colorectal) - Groupe psy - Alcoolique anonyme - Violence
MA Guéret	CH Guéret	Non	
CD Mauzac	CH Bergerac	Oui	Journées nationales - Mois sans tabac - Santé sexuelle – Canicule – Nutrition - Vaccination
MA Périgueux	CH Périgueux	Oui	Conduite addictive (médicaments, alcool, tabac)
CD Neuvic	CH Périgueux	Oui	Tabac - Gestion de la violence - Hygiène buccodentaire - Suivi des pathologies chroniques - Education thérapeutique
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	Oui	Campagne octobre rose - Ateliers sophrologie - Prévention sur tabac
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	Oui	Journée d'information et de prévention sur les addictions
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	Oui	Prévention vaccination grippale - Information sur l'Addiction - Cours de SVT - Prévention avec AIDS (Sida) - Projet APA (PRÉVENTION Obésité) - Cours de marche avec les IDE - Prévention cancer colorectal - Lutte contre le tabac Mois sans tabac
MA Agen	CH Agen-Nérac	Oui	Information et prévention des maladies sexuellement transmissibles
MA Bayonne	CH Côte Basque	Oui	Diverses actions de prévention et d'éducation thérapeutique sont menées (sevrage tabagique, suivi diététique, conseils aux malades)
MA Pau	CH Pau	Non	
MA Niort	CH Niort	Oui	
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	Oui	IST – Mois sans tabac
MA Limoges	CHU Limoges	Oui	Maladies sexuellement transmissibles - Tuberculose pulmonaire – Alcoolisme - VIH, Hépatites B et C

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

15. Activité de formation des USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Formations d'adaptation à l'emploi pour les équipes soignantes en amont de leur intégration dans l'unité (somatique et psychiatrique	Formations continues	Réalisation de formations pluridisciplinaires mêlant des personnels soignants et pénitentiaires
MA Angoulême	CH Angoulême	Non	Oui	Oui
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	Oui	Oui	Non
CD Bedenac	CH Jonzac	Oui	Oui	Non
MA Saintes	CH Saintonge Romane	Non	Non	Non
MA Rochefort	CH Rochefort	Oui	Non	Non
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	Non	Oui	Non
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	Non	Oui	Oui
MA Guéret	CH Guéret	Non	Non	Non
CD Mauzac	CH Bergerac	Non	Oui	Oui
MA Périgueux	CH Périgueux	Non	Oui	Non
CD Neuvic	CH Périgueux	Non	Oui	Oui
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	Oui	Oui	Oui
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	Oui	Oui	Oui
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	Non	Oui	Non
MA Agen	CH Agen-Nérac	Non	Oui	Oui
MA Bayonne	CH Côte Basque	Non	Oui	Oui
MA Pau	CH Pau	Non	Oui	Oui
MA Niort	CH Niort	Oui	Oui	Non
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	Non	Oui	Oui
MA Limoges	CHU Limoges	Oui	Oui	Non

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

16. Activité de formation des USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine en 2019 (suite)

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Nbre d'internes par an	Nb d'externes en médecine	Nb d'infirmiers en formation
MA Angoulême	CH Angoulême	0	0	0
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	0	0	12
CD Bedenac	CH Jonzac	0	0	NR
MA Saintes	CH Saintonge Romane	0	0	4
MA Rochefort	CH Rochefort	0	0	1
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	NR	NR	7
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	NR	NR	7
MA Guéret	CH Guéret	0	0	0
CD Mauzac	CH Bergerac	0	0	0
MA Périgueux	CH Périgueux	0	0	2
CD Neuvic	CH Périgueux	0	0	3
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	4	0	0
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	0	0	5
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	0	0	4
MA Agen	CH Agen-Nérac	0	0	0
MA Bayonne	CH Côte Basque	0	0	0
MA Pau	CH Pau	0	0	0
MA Niort	CH Niort	0	0	1
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	3	8	2
MA Limoges	CHU Limoges	2	0	0

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné

17. Nombre de patients vus, de consultations médicales et taux de consultations médicales pour 100 patients vus en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Nb de patients vus au moins une fois pendant la période de référence par un membre de l'équipe de l'US	Nb de consultations médicales	Taux de consultations médicales par patient vu
MA Angoulême	CH Angoulême	655	1 814	2.8
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	350	2 061	5.9
CD Bedenac	CH Jonzac	194	1 732	8.9
MA Saintes	CH Saintonge Romane	348	1 230	3.5
MA Rochefort	CH Rochefort	350	1 088	3.1
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	285	NR	NC
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	1 086	4 707	4.3
MA Guéret	CH Guéret	105	1 316	12.5
CD Mauzac	CH Bergerac	NR	2 118	NC
MA Périgueux	CH Périgueux	270	1 202	4.5
CD Neuvic	CH Périgueux	877	2 630	3.0
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	1 644	8 464	5.1
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	1 417	5 455	3.8
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	367	1 747	4.8
MA Agen	CH Agen-Nérac	433	2 001	4.6
MA Bayonne	CH Côte Basque	399	1 650	4.1
MA Pau	CH Pau	403	2 650	6.6
MA Niort	CH Niort	156	1 266	8.1
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	1 247	4 994	4.0
MA Limoges	CHU Limoges	431	3 322	7.7

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné – NC : non calculable

18. Nombre de consultations médicales et types de consultations des USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Nb de consultations médicales	Dont nb de consultations d'entrée	Dont nb de consultations de suivi	Dont nb de consultations de sortie
MA Angoulême	CH Angoulême	1 814	521	NR	NR
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	2 061	39	1 102	11
CD Bedenac	CH Jonzac	1 732	NR	NR	NR
MA Saintes	CH Saintonge Romane	1 230	236	868	NR
MA Rochefort	CH Rochefort	1 088	224	525	136
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	NR	215	556	0
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	4 707	557	1 982	NR
MA Guéret	CH Guéret	1 316	89	315	77
CD Mauzac	CH Bergerac	2 118	121	1 250	76
MA Périgueux	CH Périgueux	1 202	326	709	0
CD Neuvic	CH Périgueux	2 630	519	786	NR
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	8 464	2 539	6 298	93
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	5 455	853	3 779	235
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	1 747	129	1 052	79
MA Agen	CH Agen-Nérac	2 001	433	693	0
MA Bayonne	CH Côte Basque	1 650	399	1 090	NR
MA Pau	CH Pau	2 650	403	1 587	0
MA Niort	CH Niort	1 266	156	0	14
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	4 994	682	4 069	105
MA Limoges	CHU Limoges	3 322	468	3 869	56

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné

19. Personnels des USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine réalisant les consultations des entrants venant de l'état de liberté ou de transfert en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Personnel assurant les consultations somatiques des entrants venant de l'état de liberté	Personnel assurant les consultations somatiques des entrants venant par transfert
MA Angoulême	CH Angoulême	IDE, Médecin	IDE, Médecin
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	Médecin	Médecin
CD Bedenac	CH Jonzac	IDE, Médecin	IDE, Médecin
MA Saintes	CH Saintonge Romane	IDE, Médecin	IDE, Médecin
MA Rochefort	CH Rochefort	IDE, Médecin	IDE, Médecin
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	IDE	IDE
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	IDE, Médecin	IDE, Médecin
MA Guéret	CH Guéret	IDE, Médecin	IDE, Médecin
CD Mauzac	CH Bergerac	Médecin	Médecin
MA Périgueux	CH Périgueux	IDE, Médecin	IDE, Médecin
CD Neuvic	CH Périgueux	IDE, Médecin	IDE, Médecin
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	IDE, Médecin	IDE, Médecin
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	Médecin	Médecin
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	Autre	IDE, Médecin
MA Agen	CH Agen-Nérac	IDE, Médecin	IDE, Médecin
MA Bayonne	CH Côte Basque	IDE	IDE
MA Pau	CH Pau	IDE, Médecin	IDE, Médecin
MA Niort	CH Niort	IDE, Médecin, Autre	IDE, Médecin
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	IDE, Médecin	IDE, Médecin
MA Limoges	IDE, Médecin	IDE, Médecin	468

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

20. Nombre de consultations et actes dentaires réalisés par les USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine et taux pour 100 consultations médicales et dentaires en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Nb total des consultations dentaires (consultations et actes)	% d'activité dentaire pour 100 consultations médicales et dentaires
MA Angoulême	CH Angoulême	366	16.8
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	1 396	40.4
CD Bedenac	CH Jonzac	343	16.5
MA Saintes	CH Saintonge Romane	298	19.5
MA Rochefort	CH Rochefort	264	19.5
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	253	NC
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	1 353	22.3
MA Guéret	CH Guéret	109	7.6
CD Mauzac	CH Bergerac	603	22.2
MA Périgueux	CH Périgueux	147	10.9
CD Neuvic	CH Périgueux	373	12.4
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	1 648	16.3
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	2 068	27.5
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	303	14.8
MA Agen	CH Agen-Nérac	458	18.6
MA Bayonne	CH Côte Basque	660	28.6
MA Pau	CH Pau	603	18.5
MA Niort	CH Niort	210	14.2
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	760	13.2
MA Limoges	CHU Limoges	915	21.6

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NC : non calculable

21. Nombre d'USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine selon le taux de consultations programmées non réalisées en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Suivi du nbre de consultations programmées non réalisées	Nbre total des consultations programmées non réalisées	% consultations programmées non réalisées
MA Angoulême	CH Angoulême	Non		
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	Oui	200	9.7
CD Bedenac	CH Jonzac	Oui	NR	NC
MA Saintes	CH Saintonge Romane	Oui	69	5.6
MA Rochefort	CH Rochefort	Non		
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	Oui	89	NC
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	Oui	3 665	77.9
MA Guéret	CH Guéret	Non		
CD Mauzac	CH Bergerac	Non		
MA Périgueux	CH Périgueux	Non		
CD Neuvic	CH Périgueux	Non		
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	Oui	71	0.8
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	Non		
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	Oui	140	8.0
MA Agen	CH Agen-Nérac	Oui	95	4.7
MA Bayonne	CH Côte Basque	Non		
MA Pau	CH Pau	Non		
MA Niort	CH Niort	Oui	4	0.3
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	Non		
MA Limoges	CHU Limoges	Oui	37	1.1

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NC : non calculé

22. Nombre de tests de dépistages réalisés par les USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine-sur l'année 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	VIH	VHC	VHB	Tuberculose	Syphilis
MA Angoulême	CH Angoulême	266	266	266	NR	266
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	59	55	58	2	20
CD Bedenac	CH Jonzac	35	35	35	0	0
MA Saintes	CH Saintonge Romane	128	128	128	180	NR
MA Rochefort	CH Rochefort	190	195	129	54	190
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	60	59	60	2	60
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	142	151	151	3	156
MA Guéret	CH Guéret	2	0	0	89	2
CD Mauzac	CH Bergerac	39	30	32	2	13
MA Périgueux	CH Périgueux	148	148	148	298	NR
CD Neuvic	CH Périgueux	NR	NR	NR	254	NR
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	960	939	861	1101	916
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	425	414	422	0	10
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	32	33	31	17	22
MA Agen	CH Agen-Nérac	511	407	511	433	407
MA Bayonne	CH Côte Basque	25	25	25	302	20
MA Pau	CH Pau	146	152	152	260	152
MA Niort	CH Niort	119	119	119	0	119
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	343	342	347	601	342
MA Limoges	CHU Limoges	118	118	354	392	118

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné

23. Nombre de demandes d'extractions en urgence et programmées par les USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine et taux de réalisation en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Nb d'extractions en urgence demandées	Extractions en urgence % réalisé	Extractions programmées demandées	Extractions programmé % réalisé
MA Angoulême	CH Angoulême	19	100.0	nd	NC
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	20	100.0	820	62.6
CD Bedenac	CH Jonzac	46	100.0	636	69.0
MA Saintes	CH Saintonge Romane	24	100.0	22	54.5
MA Rochefort	CH Rochefort	NR	NC	132	78.8
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	9	100.0	61	96.7
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	30	100.0	580	84.0
MA Guéret	CH Guéret	35	82.9	146	100.0
CD Mauzac	CH Bergerac	25	100	610	74.6
MA Périgueux	CH Périgueux	NR	NC	87	71.3
CD Neuvic	CH Périgueux	117	100.0	443	82.2
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	93	100.0	1 765	100.0
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	192	100.0	449	90.4
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	76	100.0	686	64.7
MA Agen	CH Agen-Nérac	58	100.0	315	18.4
MA Bayonne	CH Côte Basque	7	100.0	151	100.0
MA Pau	CH Pau	18	100.0	166	94.0
MA Niort	CH Niort	0	0	108	81.5
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	119	99.2	977	68.9
MA Limoges	CHU Limoges	34	100.0	264	68.2

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné – NC : non calculable

24. Nombre d'extractions pour consultations et examens demandées par les USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine et taux de réalisation en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Extractions demandées	Extractions réalisées	% réalisées
MA Angoulême	CH Angoulême	NR	117	NC
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	512	276	53.9
CD Bedenac	CH Jonzac	520	358	68.8
MA Saintes	CH Saintonge Romane	116	47	40.5
MA Rochefort	CH Rochefort	NR	NR	NC
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	57	55	96.5
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	535	445	83.2
MA Guéret	CH Guéret	145	145	100.0
CD Mauzac	CH Bergerac	510	392	76.9
MA Périgueux	CH Périgueux	NR	62	NC
CD Neuvic	CH Périgueux	357	357	100.0
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	1 607	1 607	100.0
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	406	406	100.0
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	593	320	54.0
MA Agen	CH Agen-Nérac	315	220	69.8
MA Bayonne	CH Côte Basque	133	133	100.0
MA Pau	CH Pau	166	156	94.0
MA Niort	CH Niort	0	0	0
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	932	638	68.5
MA Limoges	CHU Limoges	241	158	65.6

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné – NC : non calculable

25. Nombre total d'hospitalisations demandées par les USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine et taux de réalisation en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Hospitalisations demandées	Hospitalisations réalisées	% réalisées
MA Angoulême	CH Angoulême	NR	NR	
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	42	29	69.1
CD Bedenac	CH Jonzac	NR	91	NC
MA Saintes	CH Saintonge Romane	22	12	54.6
MA Rochefort	CH Rochefort	NR	NR	NR
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	4	4	100.0
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	45	42	93.3
MA Guéret	CH Guéret	31	31	100.0
CD Mauzac	CH Bergerac	70	63	90.0
MA Périgueux	CH Périgueux	NR	31	NC
CD Neuvic	CH Périgueux	NR	66	NC
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	158	158	100.0
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	95	95	100.0
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	23	23	100.0
MA Agen	CH Agen-Nérac	14	14	100.0
MA Bayonne	CH Côte Basque	18	18	100.0
MA Pau	CH Pau	61	61	100.0
MA Niort	CH Niort	0	0	0
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	94	69	73.4
MA Limoges	CHU Limoges	23	23	100.0

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné – NC : non calculable

26. Nombre d'extractions pour hospitalisation à l'établissement public de référence demandées par les USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine et taux de réalisation en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Extractions demandées	Extractions réalisées	% réalisées	Nb d'extractions demandées vers d'autres ES (non psy)
MA Angoulême	CH Angoulême	NR	25	NC	NR
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	42	29	69.4	2
CD Bedenac	CH Jonzac	NR	36	NC	2
MA Saintes	CH Saintonge Romane	15	NR	NC	NR
MA Rochefort	CH Rochefort	NR	NR	NC	NR
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	4	NR	NC	NR
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	17	16	94.1	5
MA Guéret	CH Guéret	11	11	100.0	0
CD Mauzac	CH Bergerac	16	15	93.8	6
MA Périgueux	CH Périgueux	NR	20	NC	NR
CD Neuvic	CH Périgueux	NR	36	NC	NR
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	0	0	0	6
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	94	94	100.0	0
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	24	24	100.0	42
MA Agen	CH Agen-Nérac	14	14	100.0	2
MA Bayonne	CH Côte Basque	12	12	100.0	1
MA Pau	CH Pau	7	7	100.0	0
MA Niort	CH Niort	0	0	0	0
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	49	34	69.4	0
MA Limoges	CHU Limoges	30	23	76.7	0

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné – NC : non calculable

27. Nombre d'extractions pour hospitalisation à USHI demandées par les USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine et taux de réalisation en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Extractions demandées	Extractions réalisées	% réalisées
MA Angoulême	CH Angoulême	NR	NR	NC
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	40	32	80,0
CD Bedenac	CH Jonzac	NR	53	NC
MA Saintes	CH Saintonge Romane	7	ND	NC
MA Rochefort	CH Rochefort	0	0	0
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	NR	NR	NC
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	25	24	96,0
MA Guéret	CH Guéret	4	4	100,0
CD Mauzac	CH Bergerac	48	42	87,5
MA Périgueux	CH Périgueux	2	2	100,0
CD Neuvic	CH Périgueux	NR	17	NC
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	158	158	100,0
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	19	19	100,00
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	41	35	85,4
MA Agen	CH Agen-Nérac	13	13	100,0
MA Bayonne	CH Côte Basque	3	3	100,0
MA Pau	CH Pau	9	9	100,0
MA Niort	CH Niort	2	2	100,0
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	45	35	77,8
MA Limoges	CHU Limoges	1	1	100,0

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné – NC : non calculable

28. Répartition des extractions demandées par les USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine et non réalisées selon l'origine du refus en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Personne détenue	Administration pénitentiaire, de la police	Préfecture	Etablissement de santé	Total
MA Angoulême	CH Angoulême	NR	NR	NR	NR	NR
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	52	97	1	58	52
CD Bedenac	CH Jonzac	NR	NR	NR	NR	NR
MA Saintes	CH Saintonge Romane	3	2	0	NR	3
MA Rochefort	CH Rochefort	5	12	NR	7	5
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	NR	NR	NR	NR	NR
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	27	57	NR	9	27
MA Guéret	CH Guéret	NR	NR	NR	NR	NR
CD Mauzac	CH Bergerac	19	78	0	12	19
MA Périgueux	CH Périgueux	1	22	0	2	1
CD Neuvic	CH Périgueux	NR	NR	NR	NR	NR
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	119	37	0	0	119
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	36	42	0	36	36
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	32	93	0	25	32
MA Agen	CH Agen-Nérac	14	19	0	9	14
MA Bayonne	CH Côte Basque	4	10	0	9	4
MA Pau	CH Pau	10	18	0	1	10
MA Niort	CH Niort	5	10	0	5	5
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	72	131	0	117	72
MA Limoges	CHU Limoges	5	54	0	15	5

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné

29. Nombre de patients vus par les USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine bénéficiaires d'un traitement de substitution aux opiacés en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Traitement méthadone	Traitement buprénorphine	Traitement buprénorphine/ naloxone	% substituions opiacés
MA Angoulême	CH Angoulême	NR	NR	NR	NC
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	1	13	4	5.1
CD Bedenac	CH Jonzac	6	10	0	8.2
MA Saintes	CH Saintonge Romane	28	10	0	10.9
MA Rochefort	CH Rochefort	34	7	0	11.7
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	9	15	0	8.4
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	8	40	0	4.4
MA Guéret	CH Guéret	17	12	0	27.6
CD Mauzac	CH Bergerac	3	3	18	NC
MA Périgueux	CH Périgueux	4	0	6	3.7
CD Neuvic	CH Périgueux	25	0	0	2.9
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	27	85	27	8.5
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	18	0	61	5.6
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	12	22	0	9.3
MA Agen	CH Agen-Nérac	27	17	6	11.5
MA Bayonne	CH Côte Basque	1	4	0	1.3
MA Pau	CH Pau	6	62	0	16.9
MA Niort	CH Niort	14	7	0	13.5
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	NR	NR	NR	NC
MA Limoges	CHU Limoges	5	27	14	10.7

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné – NC : non calculable

30. Proportion de patients vus par les USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine bénéficiaires d'un traitement de substitution aux opiacés en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Traitement méthadone	Traitement buprénorphine	Traitement buprénorphine/ naloxone	Total 3 traitements
MA Angoulême	CH Angoulême	NR	NR	NR	NR
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	5,6	72,2	22,2	100.0
CD Bedenac	CH Jonzac	37,5	62,5	0,0	100.0
MA Saintes	CH Saintonge Romane	73,7	26,3	0,0	100.0
MA Rochefort	CH Rochefort	82,9	17,1	0,0	100.0
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	37,5	62,5	0,0	100.0
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	16,7	83,3	0,0	100.0
MA Guéret	CH Guéret	58,6	41,4	0,0	100.0
CD Mauzac	CH Bergerac	12,5	12,5	75,0	100.0
MA Périgueux	CH Périgueux	40,0	0,0	60,0	100.0
CD Neuvic	CH Périgueux	100,0	0,0	0,0	100.0
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	19,4	61,2	19,4	100.0
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	22,8	0,0	77,2	100.0
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	35,3	64,7	0,0	100.0
MA Agen	CH Agen-Nérac	54,0	34,0	12,0	100.0
MA Bayonne	CH Côte Basque	20,0	80,0	0,0	100.0
MA Pau	CH Pau	8,8	91,2	0,0	100.0
MA Niort	CH Niort	66,7	33,3	0,0	100.0
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	NR!	NR	NR	NR
MA Limoges	CHU Limoges	10,9	58,7	30,4	10.7

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné

31. Nombre et proportion de patients vus par les USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine bénéficiaires d'un traitement de substitution au tabac en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Substitution au tabac	% substitution au tabac
MA Angoulême	CH Angoulême	NR	NC
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	42	12,0
CD Bedenac	CH Jonzac	NR	NC
MA Saintes	CH Saintonge Romane	NR	NC
MA Rochefort	CH Rochefort	NR	NC
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	12	4,2
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	482	44,4
MA Guéret	CH Guéret	18	17,1
CD Mauzac	CH Bergerac	36	NC
MA Périgueux	CH Périgueux	52	19,3
CD Neuvic	CH Périgueux	51	5,8
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	345	21,0
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	62	4,4
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	19	5,2
MA Agen	CH Agen-Nérac	76	17,6
MA Bayonne	CH Côte Basque	12	3,0
MA Pau	CH Pau	45	11,2
MA Niort	CH Niort	NR	NC
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	NR	NC
MA Limoges	CHU Limoges	14	3,2

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné – NC : non calculable

32. Nombre de demandes et d'accord des demandes de suspension de peine et de libérations conditionnelles pour raisons médicales déclarées par les USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Suspension de peine pour raisons médicales		Libérations conditionnelles	
		Demandées	Accordées	Demandées	Accordées
MA Angoulême	CH Angoulême	NR	NR	NR	NR
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	0	0	0	0
CD Bedenac	CH Jonzac	0	0	0	0
MA Saintes	CH Saintonge Romane	0	0	0	0
MA Rochefort	CH Rochefort	0	0	0	0
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	0	0	0	0
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	1	1	0	0
MA Guéret	CH Guéret	0	0	0	0
CD Mauzac	CH Bergerac	3	0	1	0
MA Périgueux	CH Périgueux	0	0	0	0
CD Neuvic	CH Périgueux	0	0	0	0
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	232	232	119	119
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	1	1	0	0
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	0	0	0	0
MA Agen	CH Agen-Nérac	0	0	0	0
MA Bayonne	CH Côte Basque	0	0	0	0
MA Pau	CH Pau	0	0	0	0
MA Niort	CH Niort	0	0	16	6
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	2	2	0	0
MA Limoges	CHU Limoges	1	1	14	2

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné

33. Précisions apportées par les USMP somatiques de Nouvelle-Aquitaine sur les modalités de préparation à la sortie, en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Précisions
MA Angoulême	CH Angoulême	Réunions hebdomadaires pluridisciplinaires - CPU - Consultations dédiées
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	
CD Bedenac	CH Jonzac	
MA Saintes	CH Saintonge Romane	
MA Rochefort	CH Rochefort	- Consultation de sortie - Mise en place de relais de continuité de soins, notamment vers les structures d'addictologie - Compte rendu de séjour adresser au médecin traitant avec accord du patient - Participations régulières au CPU - Liens avec SPIP et Assistante sociale du SPIP
MA Tulle	CH Cœur de Corrèze	Projet de sortie en lien avec du soin en rapport avec une addiction : - Orientation vers structure de soin - Proposition de suivi à l'extérieur avec des partenaires locaux (CSAPA Brive, ANPAA, ELSA Tulle) - Prise de rendez-vous pour les patients chroniques
CD Uzerche	CH Cœur de Corrèze	Réunion de préparation avec les 3 associations pour les formalités administratives Courrier de sortie et prise de RV pour le suivi des chroniques Orientation et projet avec des structures de soins pour la prise en soins des addictions à la sortie
MA Guéret	CH Guéret	RDV après incarcération - Consultation dédiée - Ordonnance
CD Mauzac	CH Bergerac	Consultations systématiques à chaque sortie
MA Périgueux	CH Périgueux	Réunion SPIP - USMP / CSAPA mensuelle
CD Neuvic	CH Périgueux	- Réunion CSAPA / CPIP / USMP bi-mestrielle - Contact régulier CPIP - USMP et/ou CSPA – USMP - Absence d'assistante sociale CPIP depuis plusieurs mois
CP Bordeaux-Gradignan	CHU Bordeaux	Mise en place de programmes de prévention et d'ateliers de préparation ad hoc
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan	Rencontres avec le SPIP et Associations (ANPAA et La Source) pour hébergement Courrier pour les médecins traitants, rendez-vous pris avec des spécialistes après la sortie
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Pôle santé du Villeneuvois	Consultation médicale Lien avec professionnels extérieur
MA Agen	CH Agen-Nérac	Médecin assisté aux réunions hebdomadaires de la commission pluri-disciplinaire unique
MA Bayonne	CH Côte Basque	La « réunion des libérables » mensuelle, organisée par l'USMP avec la participation du médecin coordonnateur, du médecin addictologue, d'un psychiatre, d'un psychologue, d'une infirmière somatique et d'une psychiatrique ainsi que de la secrétaire de l'USMP permet d'assurer au mieux la continuité des soins après la sortie de la personne détenue
MA Pau	CH Pau	Préparation de la sortie : rédaction de l'ordonnance de sortie, anticipation de soins spécifiques tel que des soins infirmiers, acte de kinésithérapie, calendrier des consultations avec les spécialistes éventuels remis au patient si les rdv sont prévus après la sortie
MA Niort	CH Niort	Prise de RDV si nécessaire pour le suivi Explication suivi du traitement, explications des ordonnances

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « somatique »	Précisions
CP Poitiers-Vivonne	CHU Poitiers	Consultation sortant (médecin et/ou infirmier)
MA Limoges	CHU Limoges	L'examen médical des personnes condamnées sortantes : « organisation de la préparation et de la continuité des soins à la sortie » s'effectue à l'USMP pour les libertés immédiates, programmées et les transferts

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

34. Organisation des USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine pour assurer l'activité de soins et la permanence des soins en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « psychiatrique »	Nombre de demi-journées d'ouverture par semaine	Nombre de demi-journées de présence de médecins psychiatres	Permanence infirmière assurée le samedi	Permanence infirmière assurée le dimanche
MA Angoulême	CH Camille Claudel	10	23	Non	Non
MA Rochefort	GH La Rochelle-Ré-Aunis (1)	14	1	Oui	Non
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	12	8	Oui	Oui
CD Bedenac	CH Jonzac (1)	14	1	Oui	Oui
MA Saintes	CH Saintonge Romane	12	NR	Oui	Oui
CD Uzerche	CH Pays d'Eygurande	10	4	Non	Non
MA Tulle	CH Pays d'Eygurande	4	1	Non	Non
MA Guéret	CH St Vaury				
CD Mauzac	CH Vauclaire	12	4	Oui	Oui
CD Neuvic	CH Vauclaire	14	2	Oui	Oui
MA Périgueux	CH Périgueux (1)				
CP Bordeaux-Gradignan	CH Charles Perrens	14	11	Oui	Oui
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan (1)	14	NR	Oui	Oui
MA Agen	CHD La Candélie	10	2	Non	Non
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	CHD La Candélie	10	1	Non	Non
MA Bayonne	CH Côte Basque (1)	14	4	Oui	Oui
MA Pau	CH des Pyrénées	10	6	Non	Non
MA Niort	CH Niort (1)				
CP Poitiers-Vivonne	CH Henri Laborit	14	10	Oui	Oui
MA Limoges	CH Esquirol	10	4	Non	Non

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné
(1) CH en charge de l'USMP somatique et psychiatrique d'un même établissement pénitentiaire

35. Organisation des USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine pour assurer la permanence des soins en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « psychiatrique »	Participation au centre 15	Convention avec la médecine libérale
MA Angoulême	CH Camille Claudel	Oui	Non
MA Rochefort	GH La Rochelle-Ré-Aunis (1)	Oui	Non
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	Oui	Non
CD Bedenac	CH Jonzac (1)	Oui	Non
MA Saintes	CH Saintonge Romane	Oui	Non
CD Uzerche	CH Pays d'Eygurande	Oui	Non
MA Tulle	CH Pays d'Eygurande	Oui	Non
MA Guéret	CH St Vaury	NR	NR
CD Mauzac	CH Vauclaire	Oui	NR
CD Neuvic	CH Vauclaire	Oui	Non
MA Périgueux	CH Périgueux (1)	NR	NR
CP Bordeaux-Gradignan	CH Charles Perrens	Oui	Oui
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan (1)	Oui	Non
MA Agen	CHD La Candélie	Oui	Non
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	CHD La Candélie	Oui	Non
MA Bayonne	CH Côte Basque (1)	Oui	Oui
MA Pau	CH des Pyrénées	Oui	Oui
MA Niort	CH Niort (1)	NR	NR
CP Poitiers-Vivonne	CH Henri Laborit	Non	Non
MA Limoges	CH Esquirol	Oui	Oui

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné
(1) CH en charge de l'USMP somatique et psychiatrique d'un même établissement pénitentiaire

36. Nombre d'ETP rémunérés des USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine selon les professions en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « psychiatrique »	Total des ETP moyens annuels rémunérés	Personnel médical (yc internes et étudiants	Dont psychiatres	Personnels éducatifs et sociaux
MA Angoulême	CH Camille Claudel	6,89	0,1	0,10	0
MA Rochefort	GH La Rochelle-Ré-Aunis (1)	0,2	0,1	0,10	0
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	3,64	0,9	0,90	0
CD Bedenac	CH Jonzac (1)	2,15	0,1	0,10	0
MA Saintes	CH Saintonge Romane	0,45	0,05	0,05	0
CD Uzerche	CH Pays d'Eygurande	5,53	0,37	0,37	0,2
MA Tulle	CH Pays d'Eygurande	0,55	0,05	0,05	0
MA Guéret	CH St Vaury	NR	NR	NR	NR
CD Mauzac	CH Vauclaire	4,05	0,2	0,20	NR
CD Neuvic	CH Vauclaire	3,19	0,3	0,30	0
MA Périgueux	CH Périgueux (1)	NR	NR	NR	NR
CP Bordeaux-Gradignan	CH Charles Perrens	18,43	2,17	2,17	0,85
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan (1)	7,43	1,7	1,70	0
MA Agen	CHD La Candélie	3,13	0,35	0,20	0
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	CHD La Candélie	2,65	0,07	0,07	0
MA Bayonne	CH Côte Basque (1)	2,56	0,21	0,21	0
MA Pau	CH des Pyrénées	5,51	1,81	0,81	0
MA Niort	CH Niort (1)	NR	NR	NR	NR
CP Poitiers-Vivonne	CH Henri Laborit	19,9	3,85	2,20	0,5
MA Limoges	CH Esquirol	2,6	0,5	0,50	0,4

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné
(1) CH en charge de l'USMP somatique et psychiatrique d'un même établissement pénitentiaire

37. Nombre d'ETP rémunérés des USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine selon les professions en 2019 (suite)

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « psychiatrique »	Total des ETP moyens annuels rémunérés	Personnel du soin	Dont cadres de santé et infirmiers	Dont psychologues
MA Angoulême	CH Camille Claudel	6,89	6,74	3,80	2,69
MA Rochefort	GH La Rochelle-Ré-Aunis (1)	0,20	0,10	0	0,10
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	3,64	2,74	0,28	2,46
CD Bedenac	CH Jonzac (1)	2,15	2,05	1,05	1.00
MA Saintes	CH Saintonge Romane*	0,45	0,40	0	0,40
CD Uzerche	CH Pays d'Eygurande	5,53	4,96	3,10	1,86
MA Tulle	CH Pays d'Eygurande	0,55	0,5	0,20	0,30
MA Guéret	CH St Vaury	NR	NR	NR	NR
CD Mauzac	CH Vauclaire	4,05	3,85	2,15	1,80
CD Neuvic	CH Vauclaire	3,19	2,89	2.00	0,89
MA Périgueux	CH Périgueux (1)	NR	NR	NR	NR
CP Bordeaux-Gradignan	CH Charles Perrens	18,43	13,41	8,43	2.00
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan (1)	7,43	5,73	1.00	3,70
MA Agen	CHD La Candélie	3,13	2,77	1,77	1.00
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	CHD La Candélie	2,65	2,58	1,28	1,30
MA Bayonne	CH Côte Basque (1)	2,56	1,75	1.00	0,75
MA Pau	CH des Pyrénées	5,51	3,700	2,35	1,35
MA Niort	CH Niort (1)	NR	NR	NR	NR
CP Poitiers-Vivonne	CH Henri Laborit	19,9	14,05	9,56	2,86
MA Limoges	CH Esquirol	2,60	1,70	1.00	0,70

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné
(1) CH en charge de l'USMP somatique et psychiatrique d'un même établissement pénitentiaire
** ne sont comptés sue les ETP spécifiquement dédiés à la psychiatrie, soit psychiatres, psychologues et secrétariat médical fléché*

38. Nombre d'ETP moyens rémunérés des USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine et nombre d'ETP pour 100 détenus en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « psychiatrique »	Total des ETP moyens annuels rémunérés	Taux (%)
MA Angoulême	CH Camille Claudel	6,89	3,1
MA Rochefort	GH La Rochelle-Ré-Aunis (1)	0,20	0,3
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	3,64	1,1
CD Bedenac	CH Jonzac (1)	2,15	1,2
MA Saintes	CH Saintonge Romane*	0,45	0,4
CD Uzerche	CH Pays d'Eygurande	5,53	1,1
MA Tulle	CH Pays d'Eygurande	0,55	0,7
MA Guéret	CH St Vaury	NR	0,0
CD Mauzac	CH Vauclaire	4,05	1,2
CD Neuvic	CH Vauclaire	3,19	0,9
MA Périgueux	CH Périgueux (1)	NR	0,0
CP Bordeaux-Gradignan	CH Charles Perrens	18,43	2,7
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan (1)	7,43	1,2
MA Agen	CHD La Candélie	3,13	1,7
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	CHD La Candélie	2,65	0,9
MA Bayonne	CH Côte Basque (1)	2,56	2,2
MA Pau	CH des Pyrénées	5,51	3,2
MA Niort	CH Niort (1)	NR	0,0
CP Poitiers-Vivonne	CH Henri Laborit	19,9	2,9
MA Limoges	CH Esquirol	2,60	1,7

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS – Statistiques des établissements des personnes écrouées en France. Situation au 1er janvier 2020, Direction de l'administration pénitentiaire.
Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné
(1) CH en charge de l'USMP somatique et psychiatrique d'un même établissement pénitentiaire
** ne sont comptés sue les ETP spécifiquement dédiés à la psychiatrie, soit psychiatres, psychologues et secrétariat médical fléché*

Les effectifs de détenus sont issus de la publication « Statistiques des établissements des personnes écrouées en France-situation au 1er janvier 2020 », Direction de l'Administration Pénitentiaire.
Le nombre d'ETP devrait être rapporté au nombre de personnes écrouées, les USMP étant chargées d'assurer les soins des personnes placées sous-main de justice, soit les personnes détenues et les personnes écrouées non hébergées. Ce dernier effectif n'est pas à notre disposition dans les statistiques publiées à l'échelle de chaque établissement pénitentiaire.

39. Difficultés de recrutement des USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « psychiatrique »	Difficultés de recrutement	Nombre d'ETP Psychiatre non pourvu
MA Angoulême	CH Camille Claudel	Oui	0,20
MA Rochefort	GH La Rochelle-Ré-Aunis (1)	Non	
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	Non	
CD Bedenac	CH Jonzac (1)	Non	
MA Saintes	CH Saintonge Romane	Non	
CD Uzerche	CH Pays d'Eygurande	Oui	0,43
MA Tulle	CH Pays d'Eygurande	Oui	0,10
MA Guéret	CH St Vaury		
CD Mauzac	CH Vauclaire	Oui	0,60
CD Neuvic	CH Vauclaire	Oui	0,50
MA Périgueux	CH Périgueux (1)		
CP Bordeaux-Gradignan	CH Charles Perrens	Non	
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan (1)	Non	
MA Agen	CHD La Candélie	Oui	0,00
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	CHD La Candélie	Oui	0,20
MA Bayonne	CH Côte Basque (1)	Non	
MA Pau	CH des Pyrénées	Non	
MA Niort	CH Niort (1)		
CP Poitiers-Vivonne	CH Henri Laborit	Non	
MA Limoges	CH Esquirol	Oui	NR

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné
(1) CH en charge de l'USMP somatique et psychiatrique d'un même établissement pénitentiaire

40. Structures extérieures intervenant dans les USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « psychiatrique »	CeGIDD*	CLAT**	Intervenants pour les consultations d'alcoologie	CSAPA*** Carcéral	CSAPA*** référent
MA Angoulême	CH Camille Claudel	Non	Non	Oui	Non	Oui
MA Rochefort	GH La Rochelle-Ré-Aunis (1)	Oui	Oui	Oui	NR	Oui
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	Oui	Non	Non	Non	Oui
CD Bedenac	CH Jonzac (1)	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
MA Saintes	CH Saintonge Romane	Non	Non	Non	NR	NR
CD Uzerche	CH Pays d'Eygurande	Non	Non	Non	Oui	Oui
MA Tulle	CH Pays d'Eygurande	Non	Non	Oui	Oui	Oui
MA Guéret	CH St Vaury	NR	NR	NR	NR	NR
CD Mauzac	CH Vauclaire	Non	Non	Oui	Non	Non
CD Neuvic	CH Vauclaire	Non	Non	Oui	Non	Non
MA Périgueux	CH Périgueux (1)	NR	NR	NR	NR	NR
CP Bordeaux-Gradignan	CH Charles Perrens	Non	Non	Oui	Oui	Oui
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan (1)	Non	Non	Oui	Oui	Oui
MA Agen	CHD La Candélie	Non	Non	Oui	Non	Oui
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	CHD La Candélie	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
MA Bayonne	CH Côte Basque (1)	Oui	Oui	Oui	NR	NR
MA Pau	CH des Pyrénées	Non	Non	Oui	Oui	Oui
MA Niort	CH Niort (1)	NR	NR	NR	NR	NR
CP Poitiers-Vivonne	CH Henri Laborit	Non	Non	Oui	Oui	Oui
MA Limoges	CH Esquirol	Non	Non	Oui	Non	Oui

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné
(1) CH en charge de l'USMP somatique et psychiatrique d'un même établissement pénitentiaire
** CeGIDD : centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic des virus de l'immunodéficience humaine*
*** CLAT : centre de lutte anti-tuberculose*
**** CSAPA : centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie*

41. USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine disposant de différents accès numériques en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « psychiatrique »	Dossier patient uniformisé au niveau de l'ES	Réseau informatique entre USMP et l'ES de rattachement	Dossier médical informatisé au sein de l'unité
MA Angoulême	CH Camille Claudel	Oui	Oui	Non
MA Rochefort	GH La Rochelle-Ré-Aunis (1)	Oui	Oui	Non
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	Non	Oui	Non
CD Bedenac	CH Jonzac (1)	Oui	Oui	Oui
MA Saintes	CH Saintonge Romane	Non	Non	Non
CD Uzerche	CH Pays d'Eygurande	Oui	Non	Oui
MA Tulle	CH Pays d'Eygurande	Non	Non	Non
MA Guéret	CH St Vaury	NR	NR	NR
CD Mauzac	CH Vauclaire	Oui	Oui	Oui
CD Neuvic	CH Vauclaire	Non	Non	Non
MA Périgueux	CH Périgueux (1)	NR	NR	NR
CP Bordeaux-Gradignan	CH Charles Perrens	Oui	Oui	Oui
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan (1)	Oui	Oui	Oui
MA Agen	CHD La Candélie	Oui	Oui	Oui
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	CHD La Candélie	Oui	Oui	Oui
MA Bayonne	CH Côte Basque (1)	Oui	Oui	Non
MA Pau	CH des Pyrénées	Oui	Oui	Oui
MA Niort	CH Niort (1)	NR	NR	NR
CP Poitiers-Vivonne	CH Henri Laborit	Oui	Oui	Oui
MA Limoges	CH Esquirol	Non	Non	Non

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné
(1) CH en charge de l'USMP somatique et psychiatrique d'un même établissement pénitentiaire

42. USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine pratiquant la télémédecine et disposant de l'informatisation des demandes de médicaments en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « psychiatrique »	Mise en place de la téléconsultation	Mise en place de la télémédecine	Informatisation des demandes de pharmacie (Circuit du médicament)
MA Angoulême	CH Camille Claudel	Oui	Non	Non
MA Rochefort	GH La Rochelle-Ré-Aunis (1)	Non	Non	Non
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	Non	Non	Oui
CD Bedenac	CH Jonzac (1)	Oui	Oui	Oui
MA Saintes	CH Saintonge Romane	Non	Non	Oui
CD Uzerche	CH Pays d'Eygurande	Non	Non	Non
MA Tulle	CH Pays d'Eygurande	Non	Non	Non
MA Guéret	CH St Vaury	NR	NR	NR
CD Mauzac	CH Vauclaire	Non	Non	Non
CD Neuvic	CH Vauclaire	Non	Non	Non
MA Périgueux	CH Périgueux (1)	NR	NR	NR
CP Bordeaux-Gradignan	CH Charles Perrens	Non	Non	Oui
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan (1)	Non	Non	Oui
MA Agen	CHD La Candélie	Non	Non	Non
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	CHD La Candélie	Oui	Non	Non
MA Bayonne	CH Côte Basque (1)	Oui	Non	Non
MA Pau	CH des Pyrénées	Non	Non	Non
MA Niort	CH Niort (1)	NR	NR	NR
CP Poitiers-Vivonne	CH Henri Laborit	Non	Non	Oui
MA Limoges	CH Esquirol	Non	Non	Non

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné
(1) CH en charge de l'USMP somatique et psychiatrique d'un même établissement pénitentiaire

43. USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine selon l'accès et l'utilisation du système d'information GENESIS et l'existence d'un réseau informatique compatible entre l'établissement de santé de rattachement du dispositif de soins somatiques et l'établissement de santé de rattachement du dispositif de soins psychiatriques en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « psychiatrique »	Accès à GENESIS	Utilisation de GENESIS	Réseau informatique compatible
MA Angoulême	CH Camille Claudel	Non	Non	Non
MA Rochefort	GH La Rochelle-Ré-Aunis (1)	Non	Non	Oui
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	Non	Non	Oui
CD Bedenac	CH Jonzac (1)	Oui	Oui	Oui
MA Saintes	CH Saintonge Romane	Oui	Oui	Oui
CD Uzerche	CH Pays d'Eygurande	Non	Non	Non
MA Tulle	CH Pays d'Eygurande	Non	Non	Non
MA Guéret	CH St Vaury	NR	NR	NR
CD Mauzac	CH Vauclaire	Non	Non	Non
CD Neuvic	CH Vauclaire	Non	Non	Non
MA Périgueux	CH Périgueux (1)	NR	NR	NR
CP Bordeaux-Gradignan	CH Charles Perrens	Non	Non	Non
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan (1)	Oui	Non	Oui
MA Agen	CHD La Candélie	Non	Non	Non
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	CHD La Candélie	Non	Non	Oui
MA Bayonne	CH Côte Basque (1)	Non	Non	Oui
MA Pau	CH des Pyrénées	Non	Non	Oui
MA Niort	CH Niort (1)	NR	NR	NR
CP Poitiers-Vivonne	CH Henri Laborit	Oui	Non	Oui
MA Limoges	CH Esquirol	Non	Non	Non

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné
(1) CH en charge de l'USMP somatique et psychiatrique d'un même établissement pénitentiaire

44. Activité de prévention des USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « psychiatrique »	Activité d'information et de prévention effectuée pendant l'année	Thématiques
MA Angoulême	CH Camille Claudel	Oui	
MA Rochefort	GH La Rochelle-Ré-Aunis (1)	Oui	
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	Oui	Formation en interne auprès du personnel para médical
CD Bedenac	CH Jonzac (1)	Oui	IST, Addictologie, Dépistage du cancer colorectal, vaccinations
MA Saintes	CH Saintonge Romane	Oui	Prévention suicide
CD Uzerche	CH Pays d'Eygurande	Oui	Groupe sociothérapeutique
MA Tulle	CH Pays d'Eygurande	Oui	Prévention suicide
MA Guéret	CH St Vaury	NR	
CD Mauzac	CH Vauclaire	Oui	Nutrition, Prévention suicide
CD Neuvic	CH Vauclaire	Oui	Tabac, Alcool, Sida
MA Périgueux	CH Périgueux (1)	NR	
CP Bordeaux-Gradignan	CH Charles Perrens	Oui	Prévention suicide, Addictions
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan (1)	Non	
MA Agen	CHD La Candélie	Non	
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	CHD La Candélie	Oui	Education à la santé : sport
MA Bayonne	CH Côte Basque (1)	Oui	
MA Pau	CH des Pyrénées	Oui	Alcool
MA Niort	CH Niort (1)	NR	
CP Poitiers-Vivonne	CH Henri Laborit	Oui	Formation auprès des surveillants
MA Limoges	CH Esquirol	Oui	Addictions "Hors les Murs" (2018-2020), Sida et sexualité

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné
(1) CH en charge de l'USMP somatique et psychiatrique d'un même établissement pénitentiaire

45. Activité de prévention des USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « psychiatrique »	Existence d'un programme annuel d'éducation pour la santé	Existence d'un comité de pilotage
MA Angoulême	CH Camille Claudel	Oui	Oui
MA Rochefort	GH La Rochelle-Ré-Aunis (1)	Non	Non
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	Non	Non
CD Bedenac	CH Jonzac (1)	Oui	Oui
MA Saintes	CH Saintonge Romane	Non	Non
CD Uzerche	CH Pays d'Eygurande	Non	Non
MA Tulle	CH Pays d'Eygurande	Non	Non
MA Guéret	CH St Vaury	NR	NR
CD Mauzac	CH Vauclaire	Non	Non
CD Neuvic	CH Vauclaire	Oui	Non
MA Périgueux	CH Périgueux (1)	NR	NR
CP Bordeaux-Gradignan	CH Charles Perrens	Non	Non
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan (1)	Non	Non
MA Agen	CHD La Candélie	Non	Non
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	CHD La Candélie	Oui	Non
MA Bayonne	CH Côte Basque (1)	Non	Non
MA Pau	CH des Pyrénées	Non	Oui
MA Niort	CH Niort (1)	NR	NR
CP Poitiers-Vivonne	CH Henri Laborit	Oui	Non
MA Limoges	CH Esquirol	Non	Non

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné
(1) CH en charge de l'USMP somatique et psychiatrique d'un même établissement pénitentiaire

46. Activité de formation des USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « psychiatrique »	Formations d'adaptation à l'emploi pour les équipes soignantes en amont de leur intégration dans l'unité (somatique et psychiatrique)	Formations continues	Formations pluridisciplinaires mêlant des personnels soignants et pénitentiaires
MA Angoulême	CH Camille Claudel	Non	Non	Oui
MA Rochefort	GH La Rochelle-Ré-Aunis (1)	Non	Non	Non
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	Oui	Oui	Oui
CD Bedenac	CH Jonzac (1)	Oui	Oui	Non
MA Saintes	CH Saintonge Romane	Non	Non	Oui
CD Uzerche	CH Pays d'Eygurande	Oui	Oui	Oui
MA Tulle	CH Pays d'Eygurande	Non	Non	Non
MA Guéret	CH St Vaury	NR	NR	NR
CD Mauzac	CH Vauclaire	Oui	Oui	Oui
CD Neuvic	CH Vauclaire	Non	Non	Non
MA Périgueux	CH Périgueux (1)	NR	NR	NR
CP Bordeaux-Gradignan	CH Charles Perrens	Non	Non	Non
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan (1)	Oui	Oui	Oui
MA Agen	CHD La Candélie	Non	Oui	Oui
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	CHD La Candélie	Non	Oui	Non
MA Bayonne	CH Côte Basque (1)	Non	Oui	Oui
MA Pau	CH des Pyrénées	Non	Oui	Oui
MA Niort	CH Niort (1)	NR	NR	NR
CP Poitiers-Vivonne	CH Henri Laborit	Non	Oui	Non
MA Limoges	CH Esquirol	Non	Non	Non

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné
(1) CH en charge de l'USMP somatique et psychiatrique d'un même établissement pénitentiaire

47. Activité de formation des USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine en 2019 (suite)

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « psychiatrique »	Nb d'internes par an	Dont nb d'internes en psychiatrie en formation	Nb d'externes en médecine	Nb d'infirmiers en formation
MA Angoulême	CH Camille Claudel	0	0	0	0
MA Rochefort	GH La Rochelle-Ré-Aunis (1)	0	0	0	0
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	0	0	0	0
CD Bedenac	CH Jonzac (1)	0	0	0	2
MA Saintes	CH Saintonge Romane	0	0	0	0
CD Uzerche	CH Pays d'Eygurande	0	0	0	0
MA Tulle	CH Pays d'Eygurande	0	0	0	0
MA Guéret	CH St Vaury	NR	NR	NR	NR
CD Mauzac	CH Vauclaire	0	0	0	0
CD Neuvic	CH Vauclaire	NR	0	NR	0
MA Périgueux	CH Périgueux (1)	NR	NR	NR	NR
CP Bordeaux-Gradignan	CH Charles Perrens	2	2	2	4
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan (1)	0	0	0	5
MA Agen	CHD La Candélie	0	0	0	0
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	CHD La Candélie	0	0	0	0
MA Bayonne	CH Côte Basque (1)	0	0	0	0
MA Pau	CH des Pyrénées	2	2	0	0
MA Niort	CH Niort (1)	NR	NR	NR	NR
CP Poitiers-Vivonne	CH Henri Laborit	4	4	0	0
MA Limoges	CH Esquirol	0	0	0	0

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné
(1) CH en charge de l'USMP somatique et psychiatrique d'un même établissement pénitentiaire

48. Nombre de patients vus par les USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine, de consultations médicales et taux de consultations médicales pour 100 patients vus en 2019 (suite)

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « psychiatrique »	Nb de patients vus au moins une fois par un membre de l'équipe de l'US (1)	Nb total de consultations et actes infirmiers de psychiatrie (2)	Nb moyen de consultations et actes infirmiers de psychiatrie par patient vu (2) /(1)
MA Angoulême	CH Camille Claudel	939	1 850	2,0
MA Rochefort	GH La Rochelle-Ré-Aunis (1)	350	284	0,8
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	250	0	0,0
CD Bedenac	CH Jonzac (1)	237	NR	NR
MA Saintes	CH Saintonge Romane	120	91	0,8
CD Uzerche	CH Pays d'Eygurande	751	2 815	3,7
MA Tulle	CH Pays d'Eygurande	176	52	0,3
MA Guéret	CH St Vaury	NR	NR	NR
CD Mauzac	CH Vauclaire	423	3 833	9,1
CD Neuvic	CH Vauclaire	513	5 742	11,2
MA Périgueux	CH Périgueux (1)	NR	NR	NR
CP Bordeaux-Gradignan	CH Charles Perrens	1 396	16 304	11,7
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan (1)	853	186	0,2
MA Agen	CHD La Candélie	547	4 666	8,5
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	CHD La Candélie	334	693	2,1
MA Bayonne	CH Côte Basque (1)	399	9 999	25,1
MA Pau	CH des Pyrénées	519	4 498	8,7
MA Niort	CH Niort (1)	NR	NR	NR
CP Poitiers-Vivonne	CH Henri Laborit	1 136	17 498	15,4
MA Limoges	CH Esquirol	496	777	1,6

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné
(1) CH en charge de l'USMP somatique et psychiatrique d'un même établissement pénitentiaire

49. Nombre de consultations selon le type des USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine en 2019 (suite)

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « psychiatrique »	Nb de consultations médicales	Nb total de consultations de psychologue	Nb total d'actes infirmiers de psychiatrie (sur la base du référentiel EDGAR)	Nb total d'entretiens avec un travailleur social
MA Angoulême	CH Camille Claudel	272	892	1 850	0
MA Rochefort	GH La Rochelle-Ré-Aunis (1)	1 088	4	284	0
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	1 120	1 266	0	0
CD Bedenac	CH Jonzac (1)	1 767	NR	NR	0
MA Saintes	CH Saintonge Romane	29	132	91	0
CD Uzerche	CH Pays d'Eygurande	448	1 334	2 815	128
MA Tulle	CH Pays d'Eygurande	91	443	52	0
MA Guéret	CH St Vaury	NR	NR	NR	NR
CD Mauzac	CH Vauclaire	428	2 331	3 833	0
CD Neuvic	CH Vauclaire	986	2 327	5 742	0
MA Périgueux	CH Périgueux (1)	NR	NR	NR	NR
CP Bordeaux-Gradignan	CH Charles Perrens	3 126	2 357	16 304	698
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan (1)	2 939	2 564	186	0
MA Agen	CHD La Candélie	798	969	4 666	0
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	CHD La Candélie	482	1 205	693	0
MA Bayonne	CH Côte Basque (1)	932	261	9 999	0
MA Pau	CH des Pyrénées	1 445	1 573	4498	0
MA Niort	CH Niort (1)	NR	NR	NR	NR
CP Poitiers-Vivonne	CH Henri Laborit	3 540	1 457	17 498	0
MA Limoges	CH Esquirol	536	460	777	61

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné
(1) CH en charge de l'USMP somatique et psychiatrique d'un même établissement pénitentiaire

50. Nombre de consultations médicales, de psychologues et d'actes infirmiers par patient, enregistrés par les USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « psychiatrique »	Nb de consultations médicales par patient	Nb de consultations de psychologues par patient	Nb d'actes infirmiers de psychiatrie par patient
MA Angoulême	CH Camille Claudel	0,3	0,9	2,0
MA Rochefort	GH La Rochelle-Ré-Aunis (1)	3,1	0,0	0,8
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	4,5	5,1	0,0
CD Bedenac	CH Jonzac (1)	7,5	NR	NR
MA Saintes	CH Saintonge Romane	0,2	1,1	0,8
CD Uzerche	CH Pays d'Eygurande	0,6	1,8	3,7
MA Tulle	CH Pays d'Eygurande	0,5	2,5	0,3
MA Guéret	CH St Vaury	NR	NR	NR
CD Mauzac	CH Vauclaire	1,0	5,5	9,1
CD Neuvic	CH Vauclaire	1,9	4,5	11,2
MA Périgueux	CH Périgueux (1)	NR	NR	NR
CP Bordeaux-Gradignan	CH Charles Perrens	2,2	1,7	11,7
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan (1)	3,4	3,0	0,2
MA Agen	CHD La Candélie	1,5	1,8	8,5
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	CHD La Candélie	1,4	3,6	2,1
MA Bayonne	CH Côte Basque (1)	2,3	0,7	25,1
MA Pau	CH des Pyrénées	2,8	3,0	8,7
MA Niort	CH Niort (1)	NR	NR	NR
CP Poitiers-Vivonne	CH Henri Laborit	3,1	1,3	15,4
MA Limoges	CH Esquirol	1,1	0,9	1,6

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné
(1) CH en charge de l'USMP somatique et psychiatrique d'un même établissement pénitentiaire

51. Réalisation d'une consultation systématique des arrivants et professionnels chargés de ce type de consultations dans les USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « psychiatrique »	Consultation systématique des arrivants	Réalisation concomitamment avec celle réalisée sur le volet somatique	Professionnels réalisant les consultations psychiatriques des entrants venant de l'état de liberté et par transfert
MA Angoulême	CH Camille Claudel	Oui	jamais	IDE psy, Psychologue
MA Rochefort	GH La Rochelle-Ré-Aunis (1)	Oui	jamais	IDE psy
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	Oui	systématiquement	Psychiatre
CD Bedenac	CH Jonzac (1)	Oui		IDE psy
MA Saintes	CH Saintonge Romane	Non		IDE psy, Psychiatre, Psychologue
CD Uzerche	CH Pays d'Eygurande	Oui	systématiquement	Autres IDE psy
MA Tulle	CH Pays d'Eygurande	Oui	souvent	Psychiatre, Psychologue
MA Guéret	CH St Vaury			
CD Mauzac	CH Vauclaire	Oui	souvent	IDE psy
CD Neuvic	CH Vauclaire	Oui		IDE psy
MA Périgueux	CH Périgueux (1)			
CP Bordeaux-Gradignan	CH Charles Perrens	Non		IDE psy, Psychiatre
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan (1)	Non		IDE psy, Psychiatre
MA Agen	CHD La Candélie	Oui	souvent	IDE psy
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	CHD La Candélie	Non		Autres IDE psy Psychologue
MA Bayonne	CH Côte Basque (1)	Oui	systématiquement	Psychiatre
MA Pau	CH des Pyrénées	Oui	jamais	IDE psy, Psychiatre, Psychologue
MA Niort	CH Niort (1)			
CP Poitiers-Vivonne	CH Henri Laborit	Oui		IDE psy, Psychiatre, Psychologue, Autres
MA Limoges	CH Esquirol	Non		IDE psy, Psychiatre, Psychologue

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné
(1) CH en charge de l'USMP somatique et psychiatrique d'un même établissement pénitentiaire

52. Activités de groupe mises en place par les USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « psychiatrique »	Nb total de séances en activité de groupe (nb d'actes type G)	Nb total de patients différents vus au moins une fois dans l'année en activité de groupe CATTP
MA Angoulême	CH Camille Claudel	170	NR
MA Rochefort	GH La Rochelle-Ré-Aunis (1)	0	0
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	0	0
CD Bedenac	CH Jonzac (1)	45	42
MA Saintes	CH Saintonge Romane	0	0
CD Uzerche	CH Pays d'Eygurande	328	36
MA Tulle	CH Pays d'Eygurande	0	0
MA Guéret	CH St Vaury	NR	NR
CD Mauzac	CH Vauclaire	669	0
CD Neuvic	CH Vauclaire	4 788	0
MA Périgueux	CH Périgueux (1)	NR	NR
CP Bordeaux-Gradignan	CH Charles Perrens	1 327	0
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan (1)	9	6
MA Agen	CHD La Candélie	91	31
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	CHD La Candélie	135	16
MA Bayonne	CH Côte Basque (1)	0	0
MA Pau	CH des Pyrénées	111	19
MA Niort	CH Niort (1)	NR	NR
CP Poitiers-Vivonne	CH Henri Laborit	1 190	93
MA Limoges	CH Esquirol	162	0

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné
(1) CH en charge de l'USMP somatique et psychiatrique d'un même établissement pénitentiaire

53. Existence d'un suivi des consultations programmées non réalisées par les USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « psychiatrique »	Suivi du nb de consultations programmées non réalisées
MA Angoulême	CH Camille Claudel	Oui
MA Rochefort	GH La Rochelle-Ré-Aunis (1)	Non
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	Non
CD Bedenac	CH Jonzac (1)	Non
MA Saintes	CH Saintonge Romane	Non
CD Uzerche	CH Pays d'Eygurande	Oui
MA Tulle	CH Pays d'Eygurande	Oui
MA Guéret	CH St Vaury	NR
CD Mauzac	CH Vauclaire	Oui
CD Neuvic	CH Vauclaire	Non
MA Périgueux	CH Périgueux (1)	NR
CP Bordeaux-Gradignan	CH Charles Perrens	Non
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan (1)	Non
MA Agen	CHD La Candélie	Oui
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	CHD La Candélie	Oui
MA Bayonne	CH Côte Basque (1)	Non
MA Pau	CH des Pyrénées	Non
MA Niort	CH Niort (1)	NR
CP Poitiers-Vivonne	CH Henri Laborit	Non
MA Limoges	CH Esquirol	Non

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné
(1) CH en charge de l'USMP somatique et psychiatrique d'un même établissement pénitentiaire

54. Nombre de patients des USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine hospitalisés et nombre de séjours associés en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « psychiatrique »	Nombre de patients hospitalisés en secteur de psychiatrie générale au titre de l'article D 398 du CPP	Nombre de séjours en secteur de psychiatrie générale au titre de l'article D 398 du CPP
MA Angoulême	CH Camille Claudel	5	0
MA Rochefort	GH La Rochelle-Ré-Aunis (1)	5	NR
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	16	19
CD Bedenac	CH Jonzac (1)	1	1
MA Saintes	CH Saintonge Romane	0	0
CD Uzerche	CH Pays d'Eygurande	14	14
MA Tulle	CH Pays d'Eygurande	8	8
MA Guéret	CH St Vaury	NR	NR
CD Mauzac	CH Vauclaire	0	0
CD Neuvic	CH Vauclaire	1	1
MA Périgueux	CH Périgueux (1)	NR	NR
CP Bordeaux-Gradignan	CH Charles Perrens	0	0
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan (1)	13	13
MA Agen	CHD La Candélie	13	17
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	CHD La Candélie	7	7
MA Bayonne	CH Côte Basque (1)	5	5
MA Pau	CH des Pyrénées	43	64
MA Niort	CH Niort (1)	NR	NR
CP Poitiers-Vivonne	CH Henri Laborit	9	11
MA Limoges	CH Esquirol	19	21

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné
(1) CH en charge de l'USMP somatique et psychiatrique d'un même établissement pénitentiaire

55. Nombre de patients des USMP « psychiatriques » de Nouvelle-Aquitaine hospitalisés en USHA et nombre de séjours en 2019

Etablissements pénitentiaires	Etablissements de rattachement de l'USMP « psychiatrique »	Nombre de patients hospitalisés en UHSA	Nombre de séjours en UHSA
MA Angoulême	CH Camille Claudel	1	NR
MA Rochefort	GH La Rochelle-Ré-Aunis (1)	5	NR
MC Saint-Martin de Ré	GH La Rochelle-Ré-Aunis	15	18
CD Bedenac	CH Jonzac (1)	NR	NR
MA Saintes	CH Saintonge Romane	2	2
CD Uzerche	CH Pays d'Eygurande	22	22
MA Tulle	CH Pays d'Eygurande	1	1
MA Guéret	CH St Vaury	NR	NR
CD Mauzac	CH Vauclaire	5	NR
CD Neuvic	CH Vauclaire	NR	NR
MA Périgueux	CH Périgueux (1)	NR	NR
CP Bordeaux-Gradignan	CH Charles Perrens	55	67
CP Mont-de-Marsan	CH Mont-de-Marsan (1)	50	60
MA Agen	CHD La Candélie	0	0
CD Eysses-Villeneuve-sur-Lot	CHD La Candélie	0	0
MA Bayonne	CH Côte Basque (1)	2	2
MA Pau	CH des Pyrénées	NR	NR
MA Niort	CH Niort (1)	NR	NR
CP Poitiers-Vivonne	CH Henri Laborit	25	31
MA Limoges	CH Esquirol	2	2

Source : Rapports d'activités 2019 des USMP Somatique et Psychiatrique, Piramig, DGOS Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
NR : non renseigné
(1) CH en charge de l'USMP somatique et psychiatrique d'un même établissement pénitentiaire

Observatoire Régional de la Santé

RÉSUMÉ DU RAPPORT

Vingt USMP en Nouvelle-Aquitaine assurent les soins des détenus des onze maisons d'arrêt, cinq centres de détention, trois centres pénitentiaires et une maison centrale.

18 centres hospitaliers en charge des soins somatiques aux détenus dont sept assurent les soins somatiques et psychiatriques.

169 ETP, soit 3,1 ETP pour 100 détenus.

Du matériel dentaire disponible dans chaque USMP mais du matériel de radiologie dans 14 seulement. Les outils et accès numériques sont encore à déployer.
Plus de 11 000 personnes détenues vues au moins une fois en 2019 ont bénéficié en moyenne de 4,7 consultations médicales.
Dix neuf des détenus vus par les USMP somatiques sous traitement de substitution aux opiacés.
Plus de 8 500 extractions programmées dont 78 % réalisées et près de 1 000 extractions en urgence.

POUR NOUS CITER

BOUFFARD B., GIRAUD J. Les unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP) de Nouvelle-Aquitaine en 2019 : Volet somatique et psychiatrique. ORS Nouvelle-Aquitaine. Décembre 2022. N° 150. 92 p.

Téléchargeable sur le site de l'ORS NA (www.ors-na.org)

+ D'INFORMATIONS

Cette étude est réalisée avec le soutien financier de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Pour nous joindre

SIÈGE
58 rue Abbé de l'Épée
33000 BORDEAUX
05.56.56.99.60

Antenne de LIMOGES
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES
05.55.32.03.01

Antenne de POITIERS
203 route de Gençay
86280 SAINT BENOÎT
05.49.38.33.12

contact@ors-na.org
www.ors-na.org